



Gougenheim

Bulletin municipal 2022







Sommaire

page 4	Le mot du maire
page 6	État civil
page 8	Vie communale
page 23	Échos des écoles
page 28	Vie associative
page 41	Habitants à l'honneur
page 43	Un peu d'histoire
page 51	Calendrier des manifestations 2023



Remerciements

Nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin :

Le maire Laurent KRIEGER et ses adjoints,

Nos vaillantes secrétaires de mairie : Cathie GIRONDIN et Magali THOMAS-MOUKERT,

Les membres de la commission information : Frédéric MOSTER, Christiane FISCHER, Florence BISCH, Armand STOLL, Simone GSELL, Nathalie WROBEL,

Le corps enseignant des écoles de Gougenheim et de Rohr,

Les responsables des différentes associations, leurs secrétaires et leurs photographes,

Nos précieux historiens locaux Alphonse MEYER et Martin STARCK,

Merci à tous ceux qui, tout au long de l'année, nous ont fait part de leurs conseils, remarques et suggestions d'insertion dans ce bulletin.

*La commission « information » est toujours preneuse de toute photo permettant d'illustrer ce bulletin qui est le vôtre.
N'hésitez pas à nous en proposer !*



Mes chers concitoyens,

Je conclusais le mot du maire de l'année dernière en souhaitant une nouvelle année plus sereine au niveau du COVID, que cette pandémie relève du passé, mais la COVID est toujours présente, et fait partie désormais de notre quotidien de près ou de loin.

Nous avons cependant réussi à nous retrouver pour quelques moments festifs organisés par nos associations : la sortie de printemps de l'ASCS, la fête des pompiers, les repas de la Chorale Ste Cécile à la St Laurent et en septembre, et pour clore l'année le déjeuner donné à l'attention des aînés de notre village.

Merci aux bénévoles de ces associations de faire vivre notre village.

2022 fut marquée par la perte de 2 personnes qui avaient siégé au conseil municipal de notre village à différentes périodes :

- Ernest Entzminger, conseiller municipal de 1986 à 1995 et membre actif au sein de notre corps de sapeur-pompier bénévole, nous a quitté en février 2022.

- Dominique Meyer, conseiller municipal de 1995 à 2008 puis adjoint au maire jusqu'en 2020, trésorier de l'association socio-culturelle et sportive de Gougenheim et Président de l'association Une Rose, un espoir du Kochersberg de 2015 à 2019, dont le but était de récolter des dons pour la ligue contre le cancer.

Après 2 années de crise sanitaire, notre pays affronte désormais une crise énergétique. Les crises se succèdent..., est ce que l'année 2023 sera l'année d'une crise climatique ? Nous l'avons constaté l'été dernier avec une période de sécheresse qui a conduit à de nombreuses restrictions d'eau, nous le remarquons également avec nos températures plutôt douces pour un hiver.

Nous l'avons vécu à nos dépens en 2018 avec le violent orange que Gougenheim a subi. Depuis, nous avons la chance d'être épargné mais malheureusement ces phénomènes météorologiques n'ont pas tendance à disparaître, ni à diminuer, bien au contraire !

Tout cela nous amène à réfléchir à l'utilisation de nos ressources, de l'eau, de l'énergie.

Bien qu'étant une petite commune et bénéficiant d'un tarif réglementé pour le coût de l'électricité (mais qui augmentera aussi dans les années à venir), nous pouvons nous féliciter d'être passé à la technologie LED de notre éclairage public. De plus, nous avons été précurseurs sur la coupure de l'éclairage qui, compte tenu de la situation, s'est installée petit à petit en 2022 sur quasi la totalité de la communauté de commune.

Le diagnostic énergétique de nos bâtiments communaux, également commandé avant la crise énergétique et réalisé en 2022 nous a donné les pistes de réflexions pour nos investissements à venir, notamment au niveau de la salle des fêtes et de l'école.

Comment faire pour être moins consommateur d'énergie ? Comment gérer nos eaux de pluie et la ressource en eau au mieux ? Comment faire pour être moins dépendant ? Ce sont toutes ces questions que nous nous posons à l'échelle de notre petite commune.

A noter le défi 0 déchet vert lancé sur notre territoire dans le but de gérer en autonomie les déchets vert.

Ce sont sur ces différents constats et points de réflexions que seront orientés les futurs investissements.

La maintenance et la rénovation des bâtiments et des équipements communaux seront des postes clés avec comme fil conducteur, limiter nos dépenses énergétiques.

Vous l'aurez peut-être noté, mais en ce début d'année 2023, un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Église prend forme et nous avons sollicité l'État pour l'octroi d'une subvention (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Espérons que notre demande retienne toute l'attention des décideurs et que ces



derniers nous soutiendrons afin d'avoir une certaine latitude pour d'autres projets.

Pour votre information, nous avons appris, lors d'une réunion de travail avec notre interlocuteur Électricité de Strasbourg, que Gougenheim fait partie de la campagne de déploiement du compteur Linky de septembre 2023 à février 2024.

Pour rendre agréable vos promenades dans le village, la municipalité a décidé de réaménager entièrement les abords de l'ancien lavoir. Le chantier est en cours, mais d'ici les beaux jours, vous pourrez profiter de ce lieu paisible. Je n'ai qu'un souhait, celui que cette aire de repos et de détente reste un endroit convivial et ne se transforme plus en canisite.

2023 sera également marqué par une manifestation qui mettra nos sapeurs-pompiers à l'honneur. Notre Corps fête ses 120 ans ! Ce sera également l'occasion de marquer le changement de Chef de corps qui a eu lieu en 2022 : la relève du lieutenant Marc Criqui est assurée par le Sergent-Chef Ludovic Criqui.

Merci Marc pour toutes ces années que tu as consacré à la tête de nos sapeurs-pompiers. C'est une réelle chance d'avoir une antenne du SIS dans notre village. L'objectif est de maintenir ce service de proximité et de pouvoir

fêter dignement nos bénévoles cette année et les années à venir. A en juger l'intérêt des « petits pompiers » et des jeunes sapeurs-pompiers, nous avons de grandes chances que le Corps de sapeur-pompier local perdure.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023. J'espère avoir l'occasion de pouvoir vous rencontrer tout au long de l'année lors des différentes manifestations organisées par nos associations.

Gleglik's neï Johr !

Laurent Krieger,
Maire de Gougenheim





1822 18 naissances ont été enregistrées

Naissances

1922 François, Antoine, Joseph BIETH, né le 2 janvier
Marie, Georgette SCHMITT, née le 7 février
Joseph, Eugène TROESCH, né le 14 février
Antoine KRIEGER, né le 8 mars
Joséphine, Lucie HASSELLMANN, née le 19 mars

Joséphine ALBRECHT, née le 24 avril
Charles, Eugène DENTINGER, né le 9 juillet
Marie, Antoinette HASSELLMANN, née le 6 novembre
Joseph, Théophile SPEICH, né le 17 décembre

2022 Aucune naissance n'a été enregistrée.

2022 Aucun PACS n'a été enregistré.

PACS

1822 2 mariages ont été célébrés

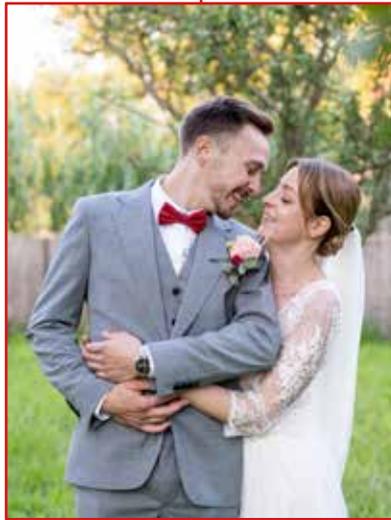
Mariages

1922 Xavier, Eugène BOCK et Joséphine KLEIN, le 24 avril

2022 Benjamin STEF
et Clara Mathilde CHOIN
le 18 juin

Gaëtan BECKER
et Frédérique STAHL
le 17 septembre

Mickaël STEEGMANN
et Camille HEIMBURGER
le 15 octobre



1822 7 décès ont été enregistrés

Ils nous ont quittés...

1922 Marie, Thérèse VEANNEAU, née DRACH, le 10 janvier, âgée de 69 ans
François, Joseph FOLTZ, le 27 mars, âgé de 73 ans
Joseph DEBES, le 16 mai, âgé de 38 ans
François, Joseph SEILER, le 25 juin, âgé de 4 mois

Fanny HALBWACHS, née GRASS le 23 août, âgée de 73 ans
André HALBWACHS, le 16 octobre, âgé de 79 ans
Catherine LAUGEL, née GOETZ, le 16 décembre, âgée de 76 ans

2022 Ernest, Henri ENTZMINGER époux de Annette, Amélie LUTZ, le 11 février, à l'âge de 78 ans
Gérard, Victor, Emile SCHMITT époux de Marie, Odile HARTMANN, le 22 février, à l'âge de 80 ans
Dominique, Bruno MAURICE époux de Danielle, Raymonde ROBINOT, le 27 février, à l'âge de 57 ans
Dominique, Henri, Joseph MEYER époux de Nathalie, Marie, Louise GARNIER, le 6 mai à l'âge de 51 ans
René PINCK, veuf de Marie-Clémence WEISLINGER, le 28 septembre, à l'âge de 96 ans
Marie-Louise, Gabrielle KIEFFER, veuve de Albert GRABER, le 20 octobre 2022 à l'âge de 96 ans



Les 80 ans de Caroline SCHWAB

Madame Caroline SCHWAB a eu la joie de fêter ses 80 ans entourée de sa famille.

Caroline est née le 6 mars 1942 à Hattmatt où elle a grandi avec ses quatre frères et ses quatre soeurs. Elle a passé sa jeunesse à Hattmatt jusqu'à l'âge de 20 ans. De son union, elle a eu quatre enfants : Anita, Roland, Christine et Pierre, puis quatre petits-enfants. Caroline a travaillé pendant 22 ans à Bethesda chez les personnes âgées avec beaucoup de dévouement. Elle a tissé de très bons liens avec les aînés et le personnel et elle a gardé de très bons souvenirs de cette période. En 1995, elle a emménagé au 8, rue des Seigneurs à Gougenheim et depuis sa retraite, elle s'occupe de l'entretien de sa maison et de son jardin.

Elle apprécie les moments partagés avec sa famille et surtout les longues promenades avec sa nièce (filleule) et les pauses-café avec son neveu. Caroline participe au Club du Bel âge de Gougenheim et aime se retrouver avec beaucoup de plaisir parmi les aînés. Ses enfants et petits-enfants viennent régulièrement lui rendre visite et l'entourent avec beaucoup d'amour et d'affection.

A l'occasion de son anniversaire, la municipalité de la commune a offert à Caroline un très bel arrangement floral et lui a souhaité encore de longues années de bonheur et de bonne santé.



Les 80 ans de Madame Marlène Mourant

Madame Marlène MOURANT née JUNG a vu le jour le 11 septembre 1942 à Brumath. Elle a passé son enfance à Brumath avec ses deux frères dont l'aîné est décédé prématurément. Marlène a fait ses études au lycée Schoch à Haguenau et a ensuite travaillé dans une entreprise à Brumath en tant que secrétaire-comptable. Par la suite, elle s'est perfectionnée dans la mécanographie pour occuper un poste à Strasbourg et en 1977, elle a été embauchée à Adidas où elle travailla jusqu'à la retraite.

Marlène s'est mariée en 1967 avec Raymond Mourant qui était originaire de Saverne. De leur union sont nées deux filles : Laurence et Valérie. Laurence a quitté la région pour s'installer dans le Sud de la France et Valérie a construit une maison à Gougenheim et a épousé Alain Schott qui fut longtemps conseiller municipal comme son beau-père Raymond qui avait fait plusieurs mandats.

Marlène est l'heureuse grand-mère de 3 petits-enfants : Lou, Hugo et Emma qui font sa plus grande fierté. Elle a eu l'immense douleur de perdre son mari en 2011.

Marlène passe des jours paisibles dans sa maison, entourée de sa famille et de ses petits-enfants qui lui rendent souvent visite. Elle aime la lecture, les mots fléchés et suit les informations tous les jours à la télévision.

À l'occasion de son anniversaire, le maire Laurent Krieger et la secrétaire de mairie, Cathie Girondin sont venus lui rendre visite et lui ont remis un beau bouquet qu'elle a beaucoup apprécié.



AUTRES ANNIVERSAIRES



Mme Marie-Odile Schmitt, 85 ans



Mme Marie-Rose Lux, 92 ans



Mme Yvette Vogler, 96 ans

M René Pinck (96 ans)
Mme Louise Graber (96 ans)
M Jacques Rauch (94 ans)

M Joseph Koebel (92 ans)
Mme Marie-Louise Schmitt (91 ans)
Mme Hélène Stoll (91 ans)

Mme Marie-Thérèse Bock (91 ans)
Mme Yvonne Antoni (85 ans)
Mme Anne Burg (85 ans)



Regroupement Pédagogique Intercommunal

Ecole de Gougenheim 03 88 70 54 71

Horaires de début et fin de classe: 8h15/11h45 et 13h30/16h

Courriel: ce.0671023y@ac-strasbourg.fr

Ecole de Rohr 03 88 70 57 33

Horaires de début et fin de classe: 8h05/11h35 et 13h20/15h50

Courriel: ce.0671052e@ac-strasbourg.fr

Calendrier des vacances scolaires (zone B)

Hiver: du samedi 11 février au dimanche 26 février 2023 inclus

Printemps: du samedi 15 avril au lundi 1er mai 2023 inclus

Pont de l'Ascension: du jeudi 18 mai au dimanche 21 mai 2023 inclus

Été: du samedi 8 juillet au jeudi 31 août 2023 inclus

Toussaint: du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023 inclus

Noël: du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus



Transports en commun

Les dépliants horaires de la **ligne 203 Saessolsheim-Strasbourg** sont à votre disposition en mairie, ou sur le site : www.ctbr67.fr/lignes-horaires



Entretien des conduits de fumée

L'entreprise Ramonage Alsace Nord effectue au moins une tournée par an sur notre village. Si vous souhaitez être avertis du passage du ramoneur dans notre commune, par SMS ou par mail, vous pouvez vous inscrire sur le site internet: www.ramonage-fischer.fr

Les carnets de contrôle peuvent être retirés en mairie.

Ramonage Alsace Nord

14 route d'Obermodern 67330 Bouxwiller

Tél.: 03 88 91 66 72

Déchetteries

Les déchets recyclables sont à déposer dans les déchetteries de Dossenheim-Kochersberg et de Pfulgiesheim. Pensez à vous munir de votre badge.

Horaires d'été: du 1^{er} avril au 31 octobre

	Dossenheim	Pfulgiesheim
Lundi	14h00 - 18h00	fermé
Mardi	fermé	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	14h00 - 18h00
Jeudi	fermé	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 18h00	9h00 - 18h00

Horaires d'hiver: du 1^{er} novembre au 31 mars

	Dossenheim	Pfulgiesheim
Lundi	14h00 - 17h00	fermé
Mardi	fermé	14h00 - 17h00
Mercredi	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00
Jeudi	fermé	14h00 - 17h00
Vendredi	14h00 - 17h00	fermé
Samedi	9h00 - 17h00	9h00 - 17h00



Les déchets verts

La communauté de communes du Kochersberg dispose de 3 sites réservés exclusivement aux particuliers pour les dépôts de déchets verts appelés « points verts ». Réservés aux habitants de la Communauté de Communes du Kochersberg ainsi qu'aux services municipaux des communes membres, il sont interdits aux professionnels, aux habitants non redevables de la comcom et aux véhicules d'une hauteur supérieure à 1,90 mètres.

Point vert de Willgottheim : situé avant l'entrée de Willgottheim sur la route départementale n°41 en venant de Schnersheim.

Point vert d'Ittenheim : situé à la sortie d'Ittenheim en direction de Handschuheim le long de la RD 1004.

Pour ces deux points d'apport, le badge d'accès à la déchetterie obligatoire : un système de contrôle d'accès équivalent à celui installé à l'entrée des déchetteries a été mis en place pour empêcher l'accès à des personnes non autorisées. Le nombre d'accès n'est pas limité ou facturé. Merci de respecter les consignes de tri et de séparer les branchages des autres déchets verts.

Point vert
Dépôt en libre service de déchets verts
Site réservé aux particuliers de la Communauté de Communes du Kochersberg et **interdit aux professionnels**

Trier, recycler, préserver

Sont acceptés :

- taille de haie, branches
- feuilles
- tonte de gazon
- fleurs et plantes du jardin

Merci de déposer vos déchets verts au fond du terrain ou sur les côtés

Sont refusés
Tous les autres déchets, dont :

- déchets ménagers
- tronc d'arbre, souche
- reste de repas, épluchures
- pierres, cailloux, gravats, terre
- barbelés, grillage
- palette en bois
- plastique, bâche
- pot de fleur

ATTENTION !
Tout dépôt sauvage sera sanctionné (art. R435-8 du Code pénal) et pourra entraîner la fermeture du site

En cas de problème contactez la Communauté de Communes du Kochersberg au 0 800 500 135 - www.kochersberg.fr

Point vert de Reitwiller : réservé aux apports de déchets verts supérieurs à 2m3, ce point vert est accessible uniquement sur rendez-vous et sur présentation d'un bon de dépôt à venir récupérer impérativement en amont à la Communauté de Communes du Kochersberg.

Les huiles de ménage et les huiles de vidange doivent être déposées à la déchetterie. Le rejet de ces huiles dans le circuit des eaux usées est formellement interdit car cela empêche le bon fonctionnement de la station d'épuration.

La Mairie et l'Agence postale communale

Horaires d'ouverture au public de la Mairie	
Mardi	16h30 - 19h00
Jeudi	16h30 - 19h00
Vendredi	10h00 - 12h00

Si vous souhaitez rencontrer le maire, il faut contacter au préalable le secrétariat de mairie pour fixer un rendez-vous :

03 88 70 57 32 ou gougenheim@orange.fr

Site internet de la commune : www.gougenheim.fr

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale		
Lundi	9h00 - 11h30	fermé
Mardi	9h00 - 11h30	16h30 - 19h00
Jeudi	9h00 - 11h30	16h30 - 19h00
Vendredi	9h00 - 11h30	fermé

2 Place de la Libération, à la mairie
03 88 70 57 32 ou gougenheim@orange.fr



Le Trèfle, Espace France Service

32 rue des Romains - 67370 Truchtersheim
Tél. 03 88 69 60 30

www.kochersberg.fr/Trefle/Espace-France-Services/Presentation.html

Le Trèfle regroupe une multitude de services et vous accompagne dans les démarches de la vie quotidienne : les chargés d'accueil du Trèfle ont été spécialement formés pour apporter un premier niveau de réponse à vos questions, pour vous orienter le cas échéant vers l'interlocuteur adéquat, ou, pour les demandes complexes, vous accompagner dans la réalisation de démarches en ligne.

Horaires d'ouverture	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi	fermé	13h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Samedi	8h30 - 11h30	fermé



Médiathèque Intercommunale du Kochersberg (MIK)



Horaires d'ouverture	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		14h00 - 19h00
Mercredi	10h00 - 13h00	14h00 - 19h00
Jeudi		14h00 - 19h00
Vendredi		14h00 - 19h00
Samedi	10h00 - 13h00	14h00 - 16h00

Rue Germain Muller 67370 Truchtersheim
Tél.: 03 90 29 03 59 - Mail : kolibris@kochersberg.fr

Relais Petite Enfance (R.P.E.)

5 rue du Général Leclerc 67370 Truchtersheim
Tél. : 03 88 51 00 03
Mail : relaispetiteenfance.kochersberg@alef.asso.fr

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accueil, d'information et d'animation pour les enfants, les parents, les assistants maternels et les candidats à l'agrément. Au-delà de ses nombreuses animations régulières et gratuites,

le RPE (successeur du RAM) permet aux professionnels de l'enfance et aux familles de se rencontrer, d'exprimer leurs attentes, puis éventuellement de les accompagner dans leurs relations employeur/salarié. Enfin, le RPE fédère les assistants maternels dans leur démarche de professionnalisation, de formation, d'échanges de pratiques et peut être contacté pour s'informer sur les modalités d'obtention de l'agrément.

À noter pour vos démarches administratives

Demandes d'autorisation d'urbanisme

Vous pouvez déposer une demande (permis de construire, demande préalable...) au choix :

- en Saisine par Voie Electronique (SVE): dépôt de la demande sur le téléservice : www.appli.atip67.fr/guichet-unique
- en formulaire papier (un exemplaire Cerfa et pièces à joindre): dépôt en mains propres contre récépissé ou envoi par lettre recommandée avec accusé de réception à la mairie.

Vous envisagez de réaliser des travaux? Quelles sont les démarches à effectuer auprès de la mairie?

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sérénité.

Selon la nature et l'importance des travaux à réaliser, il conviendra de déposer soit :

- Un dossier de déclaration préalable [Exemples*: la construction d'un abri de jardin d'une surface ou emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m² / la mise en place d'une piscine avec un bassin compris entre 10 m² et 100 m² / la modification de l'aspect extérieur (porte, fenêtres, volets...) / l'édification d'une clôture]

- Une demande de permis de construire [Exemples*: la construction d'une maison individuelle d'habitation / d'un immeuble d'habitation / la mise en place d'une piscine avec un bassin supérieur à 100 m² / la construction d'un garage indépendant d'une emprise au sol supérieur à 20 m²]

- Une demande de permis d'aménager [Exemples*: l'aménagement d'un lotissement à vocation d'habitation avec création de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots à la charge du lotisseur / la division en vue de construire située dans les abords des monuments historiques]

- Une demande de permis de démolir [Exemples*: exigé préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction située dans la zone urbanisée de la commune où le Conseil municipal a instauré ce permis / dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable classé, aux abords des monuments historiques ou inscrits au titre des monuments historiques]

*liste non exhaustive

Réaliser des travaux sans autorisation, quels risques?

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme :

- Une amende comprise entre 1200€ et 6000€ par mètre carrés de surface construite ;



- Si l'infraction est constatée en cours de travaux, l'autorité compétente peut ordonner l'interruption de ceux-ci ;

- Dans le cadre d'une procédure pénale, il pourra être ordonné la mise en conformité des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements, l'autorisation ou la déclaration en tenant lieu, soit la démolition des ouvrages ou la réaffectation du sol en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur.

La commune de Gougenheim a adhéré à la mission Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS) de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal. Cet accompagnement se traduit notamment par des contrôles réguliers sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration Attestation l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) et suite à des constats/signalements.

Le document d'urbanisme en vigueur (PLU/PLUi, Carte communale) est disponible sur le site www.gougenheim.fr (onglet Démarches / Urbanisme).

Liens utiles

- www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do
- www.geoportail-urbanisme.gouv.fr
- www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319
- www.appli.atip67.fr/guichet-unique/Login/Particulier (il s'agit du portail de dépose en ligne des demandes d'urbanisme)

Carte Nationale d'Identité / Passeport

La demande d'une nouvelle carte nationale d'identité (CNI) et/ou d'un passeport, ou de leur renouvellement peut être faite dans les mairies équipées d'une station biométrique. La liste des pièces à fournir est régulièrement mise à jour sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

La plus proche est la mairie de Truchtersheim: Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable, soit sur place, soit par téléphone au 03 88 69 60 30, soit par mail letrefle@kochersberg.fr

La pré-demande peut être réalisée sur le site ANTS www.passeport.ants.gouv.fr ou sur dossier papier disponible en mairie.

Horaires d'ouverture	Matin	Après-midi
Lundi		14h00 - 16h30
Mardi	9h00 - 11h30	16h00 - 18h30
Mercredi	9h00 - 11h30	14h00 - 16h30
Jeudi		
Vendredi	9h00 - 11h30	14h00 - 16h30
Samedi	8h30 - 11h00	

Vous pouvez également vous adresser à une autre mairie habilitée.

Attention : si votre précédente carte a été délivrée entre 2006 et 2013, elle reste valide **5 ans après la date d'expiration qui est indiquée**. Si vous voyagez dans un pays qui accepte la carte d'identité, vous pouvez demander son renouvellement anticipé. Il faudra fournir un justificatif du voyage à venir: Par tout moyen, par exemple : billet de transport, réservation, devis d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur en cas de voyage professionnel, attestation sur l'honneur.

Pour les personnes **mineures**, en revanche, la durée de validité de leur carte est **maintenue à 10 ans**.

Le délai d'obtention d'une nouvelle pièce d'identité est très long, pensez à anticiper vos démarches !

Inscription sur la liste électorale de votre commune

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

- En ligne: www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés, car s'ils ne sont pas raccordés aux services de votre commune et votre demande d'inscription ne sera pas transmise.

- En mairie



Recensement militaire

Le recensement des jeunes de 16 ans est obligatoire et doit être fait en mairie dès le jour d'anniversaire et avant la fin du trimestre.

N'oubliez pas de vous munir du livret de famille et de votre carte d'identité !

L'attestation de recensement est exigée pour l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire.





Élections présidentielles et législatives

2022 fut une année riche en évènements démocratiques. Les **10 et 24 avril 2022** ont eu lieu les élections présidentielles, suivies des élections législatives les **12 et 19 juin**. Voici les résultats pour les 442 inscrits sur la liste électorale de Gougenheim.

Élections présidentielles : résultats du 1^{er} tour

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	110	30,61
Mme Marine LE PEN	90	25,07
M. Jean-Luc MÉLENCHON	41	11,42
M. Eric ZEMMOUR	20	7,00
Mme Valérie PÉRESSE	20	7,88
M. Yannick JADOT	20	5,57
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	16	4,46
M. Jean LABALLE	12	3,34
M. Fabien ROUSSEL	8	2,23
M. Philippe FOUTOU	3	0,84
Mme Anne HDALGO	2	0,56
Mme Nathalie ARTHAUD	1	0,28

Élections présidentielles : résultats du 2nd tour

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	198	57,70
Mme Marine LE PEN	139	42,25

Élections législatives : résultats du 1^{er} tour

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Françoise BUFFET	ENS	49	11,09	21,12
Mme Virginie JORON	RN	41	9,20	17,67
Mme Inese LAHMEUR	NUP	36	7,92	15,09
M. Iñac AMET	LR	32	7,34	13,79
Mme Martine WONNER	DIV	28	6,33	12,07
Mme Bénédicte MATZ	REG	23	5,20	9,91
Mme Virginie BECK	REC	13	2,94	5,60
M. Clément BERIC	ECU	5	1,13	2,16
M. Alain WIRTH	DIV	5	1,13	2,16
M. Mehdi BENILAL	DVG	1	0,23	0,43
Mme Marina LAFAY	DVG	0	0,00	0,00
M. Jean-Claude CHROLLET	DSV	0	0,00	0,00

Élections législatives : résultats du 2nd tour

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Françoise BUFFET	ENS	122	27,60	64,85
Mme Inese LAHMEUR	NUP	60	14,93	35,11

Collectivité européenne d'Alsace

L'année 2022 fut marquée par le décès d'Étienne Burger, conseiller à la CEA pour le canton de Bouxwiller, survenu le samedi 12 février.

La disparition de l'ancien maire de Kuttolsheim, élu investi et dévoué, très impliqué dans la vie associative, a suscité une vague d'émotion sur tout le territoire.

Laurent Krieger, maire de Gougenheim et son suppléant élu lors des élections départementales de 2021, a pris la suite de son mandat aux côtés de son binôme Marie-Paule Lehmann.





Remise du blason de Gougenheim

M. Joseph Weiss a offert à la commune un tableau du blason de Gougenheim.

Cette œuvre est exposée dans la salle du Conseil Municipal.



Exposition Fondation Curation Gougenheim

Le samedi 10 septembre 2022 eut lieu à Gougenheim un évènement insolite ! Dans le cadre du programme Jeunes ESTivants, coordonné par l'organisation Scènes et Territoires agissant pour le développement culturel de l'espace rural, des artistes strasbourgeois sont venus exposer leurs œuvres sur le terrain de foot de Gougenheim.

A l'origine de ce projet on trouve deux jeunes artistes, Augustin et Azadeh, intrigués par le parallèle entre le nom de notre village et celui de la fameuse fondation Guggenheim, dont les musées à Bilbao et New-York sont parmi les plus importants du monde de l'art contemporain. Formant un groupe de 23 artistes, ils sont venus à la découverte de l'histoire et des mythes de Gougenheim à l'occasion de deux ateliers d'écriture. A l'écoute des habitants, ils ont réécrit un imaginaire du village à partir duquel ils ont produit des œuvres très variées.

Le jour de l'exposition, habillés de leur maillot floqué FC Gougenheim, les artistes ont présenté le résultat de leur travail à des habitants curieux, dans l'incrédulité parfois, dans la bonne humeur toujours.





Repas des aînés



Le dimanche 4 décembre, l'équipe municipale a enfin pu organiser son premier repas des aînés depuis son entrée en fonctions en 2020. Après deux années difficiles quel bonheur de pouvoir partager un repas et une après-midi chaleureuse à la salle des fêtes !

En 2020 et 2021 il nous fut malheureusement impossible d'organiser cet évènement en raison des conditions sanitaires que nous connaissons tous. 2022 nous offrait enfin l'occasion de rattraper le temps perdu, et les nombreuses personnes présentes nous ont vite confirmé que cette attente était réciproque.

Après un discours d'accueil de M. le Maire, tous les conseillers ont mis la main à la pâte afin de servir le pot-au-feu en provenance direct de la Cour des Oiseaux, délicieux comme d'habitude. Les discussions sont allées bon train, tant pour les habitués que pour les nouveaux venus de ce rendez-vous annuel.

Alors que les derniers verres se vidaient le match de la Coupe du Monde diffusé pour l'occasion sur un écran géant fut une excuse toute trouvée pour rallonger encore un peu ce moment agréable.

Nous espérons de tout cœur que nous pourrons revivre ce bon moment avec le plus grand nombre en 2023.







Evolution des consignes de tri sélectif

Trier vos déchets est un acte citoyen : vous participer à protéger votre environnement tout en maîtrisant votre facture d'enlèvement des déchets.

A compter du 1^{er} janvier les consignes de tri évoluent dans tout le Kochersberg : la poubelle jaune peut désormais accueillir tous les emballages. Afin de faciliter leur tri, il suffit de déposer les déchets vides en vrac dans la poubelle jaune sans les imbriquer et sans les laver.

Bonne nouvelle : cette consigne est la même dans toute la France !



Pour rappel un conteneur à verre est disponible sur le parking de la salle des fêtes pour vos bocaux et bouteilles en verre non-consignées.

Trier, recycler, préserver Verre Communauté de Communes du Kochersberg

Cette évolution s'accompagne malheureusement d'une hausse des tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, principalement due à la hausse des coûts de l'énergie. Les nouveaux tarifs sont disponibles sur le site de la CoCoKo (www.kochersberg.fr)

Face à cette hausse n'oubliez pas : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Réduire ses déchets reste le meilleur moyen de réduire sa facture.



Coulées d'eau boueuse : Assolement prévisionnel 2022-2023 sur le secteur de Gougenheim.

L'assolement concerté consiste à alterner de manière réfléchie et stratégique, au sein d'un bassin versant, des cultures présentant un risque faible par rapport aux coulées de boue (cultures d'hiver, prairies et cultures de printemps conduites en non-labour) avec des cultures présentant un risque plus important (cultures de printemps associées au labour). L'objectif de ce dispositif est de freiner les coulées d'eaux boueuses et limiter la quantité d'eau en aval du bassin versant.

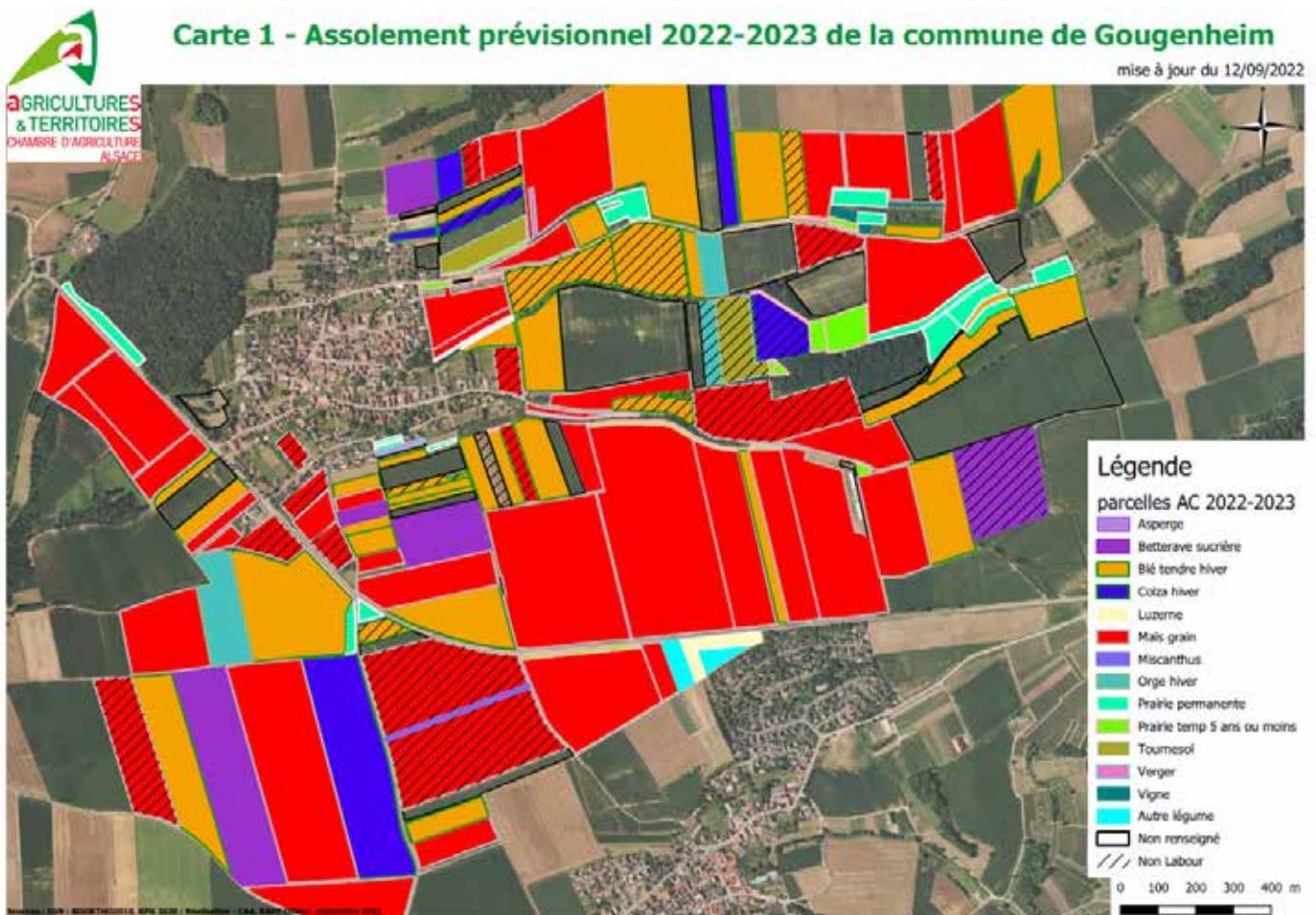
Comme chaque année, agriculteurs, représentants de la commune et de la chambre d'agriculture se sont réunis pour élaborer un assolement prévisionnel pour la campagne 2022-2023.

La part de cultures d'hiver reste stable par rapport à la campagne précédente (1ha de culture d'hiver pour 2,2ha de culture de printemps)

Les pratiques de non-labour restent également stables par rapport à l'an passé : 20% des cultures de printemps bénéficient de ce mode de travail du sol.

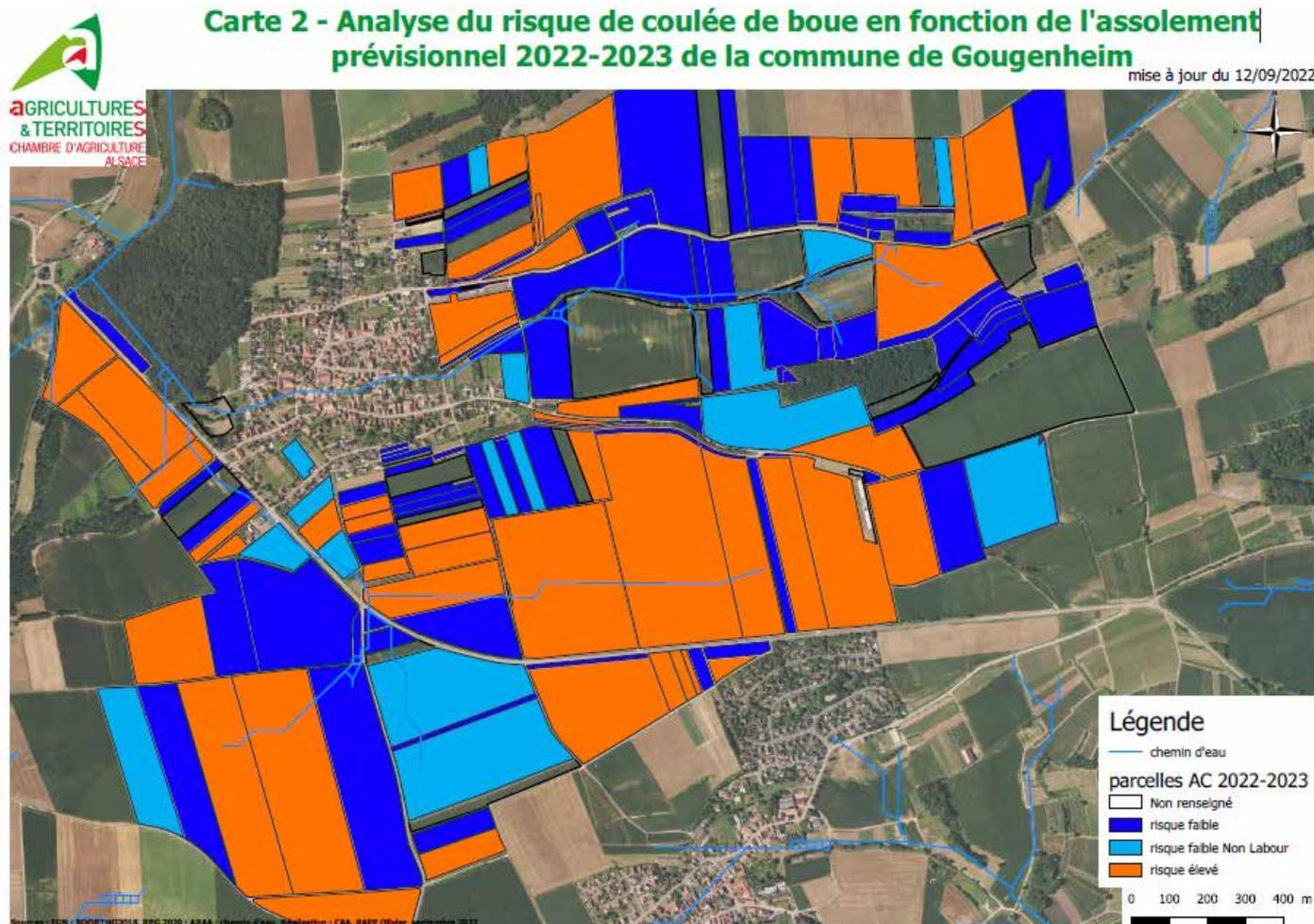
L'utilisation de ces techniques pour l'implantation des cultures de printemps est à encourager. En effet, le non-labour, en laissant des résidus à la surface du sol (30% minimum), fait partie des mesures de lutte contre l'érosion des sols les plus efficaces.

La carte ci après présente la répartition des cultures prévues par les agriculteurs pour la campagne à venir ainsi que les parcelles conduites en techniques culturales sans labour.





Globalement, sur l'ensemble de la zone et pour les surfaces dont les prévisions d'assolement sont connues, les parcelles présentant un risque faible par rapport à l'érosion représentent 42% de la surface totale. La carte suivante permet de visualiser les cultures à risque faible par rapport à l'érosion.



En bleu foncé les cultures permettant de freiner les coulées de boue (cultures d'hiver, herbe, miscanthus...). En bleu clair celles qui limitent les départs de terre (cultures de printemps conduites en non labour).

Les cultures présentant un risque plus important (cultures de printemps combinées au labour) sont représentées en orange.

Ainsi, on peut constater que sur le bassin versant qui borde la D79 en direction de Durningen ainsi que sur celui qui est traversé par la D67 en direction de Mittelhausen (à l'Est de Gougenheim), l'assolement prévu est tout à fait favorable à la maîtrise du risque de coulées de boue. L'alternance des cultures d'hiver et de printemps, la présence de non-labour et d'aménagements d'hydraulique douce est de nature à limiter le risque.

En revanche, le bassin versant qui longe la D31 (en direction de Reitwiller) présente une grande majorité de cultures de printemps à l'exception de l'extrémité haute et basse du bassin versant. En cas d'orage intense au printemps 2023, l'assolement prévu et les fascines déjà mises en place risquent de ne pas être suffisants pour contenir le risque de coulée de boue.

Comme l'an passé, l'assolement concerté mis en place sur Gougenheim semble donc favorable à la limitation du risque de coulées de boue pour la campagne culturale 2022/2023, à l'exception du bassin versant entre le Galgenberg et la D31.

Cependant, il est nécessaire de rappeler que **l'assolement concerté n'est qu'un des leviers** pour réduire le risque d'érosion des sols et de coulées de boue.

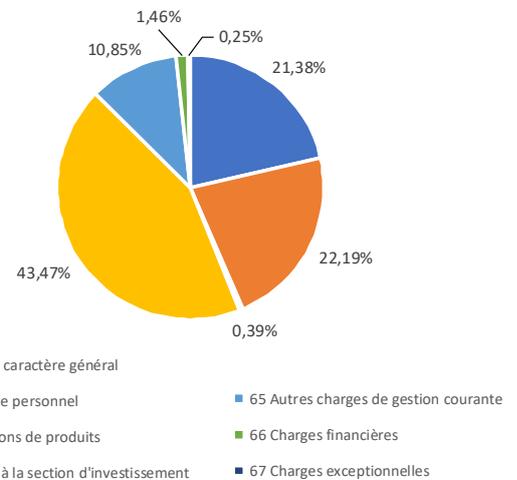
Il faut inscrire cette pratique dans une démarche globale, incluant

- des aménagements d'hydraulique douce (déjà bien présents sur notre ban communal)
- des ouvrages hydrauliques,
- la maîtrise de l'urbanisme,
- les protections individuelles.

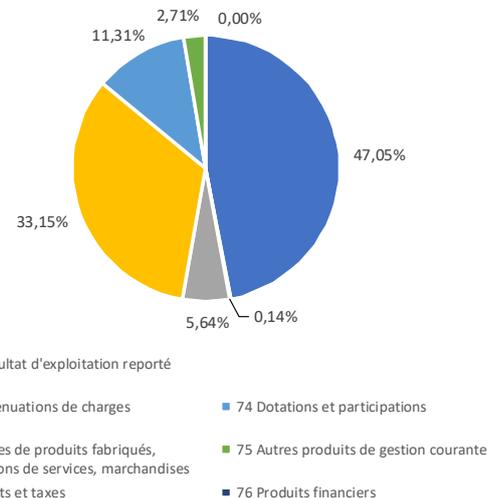


Situation budgétaire par chapitre

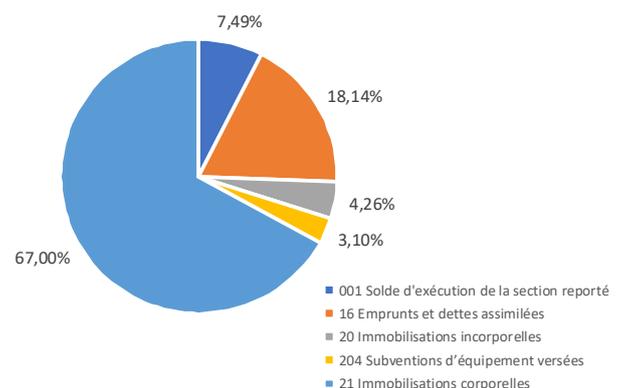
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	90.756,24 €
012	Charges de personnel	94.203,45 €
014	Atténuations de produits	1.664,92 €
023	Virement à la section d'investissement	184.501,00 €
65	Autres charges de gestion courante	46.064,00 €
66	Charges financières	6.212,81 €
67	Charges exceptionnelles	1.051,73 €



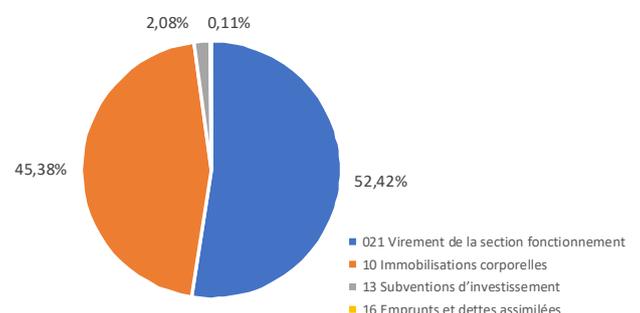
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	327.914,27 €
013	Atténuations de charges	970,46 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	39.282,63 €
73	Impôts et taxes	231.010,57 €
74	Dotations et participations	78.787,32 €
75	Autres produits de gestion courante	18.913,88 €
76	Produits financiers	1,95 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution de la section reporté	16.564,34 €
16	Emprunts et dettes assimilées	40.110,97 €
20	Immobilisations incorporelles	9.420,00 €
204	Subventions d'équipement versées	6.861,55 €
21	Immobilisations corporelles	148.112,89 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section fonctionnement	184.501,00 €
10	Immobilisations corporelles	159.734,11 €
13	Subventions d'investissement	7.320,80 €
16	Emprunts et dettes assimilées	400,00 €





Le lavoir et ses abords font peau neuve



L'aménagement des abords du lavoir est en cours de rénovation afin de pouvoir mieux accueillir les promeneurs de tout âge qui souhaitent profiter de la petite aire de repos et observer les quelques volatiles qui remplacent les cigognes de l'enclos.

La volière, endommagée courant l'hiver 2020-2021 sera également remise à neuf.

Les travaux ont débuté le 28 novembre 2022 et devraient s'achever courant du 1er trimestre 2023.

Le coût total de cette réalisation est estimé à 82 326,- € TTC.

Une partie du projet est soutenu par la **Communauté de Communes du Kochersberg Ackerland** (Fonds de solidarité à hauteur de 10 000,- €) et par la **Région Grand Est** (Soutien aux services de base en milieu rural - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, à hauteur de 15 320 €).

Un petit plus pour l'école



Afin que nos enfants puissent se déplacer en toute sécurité entre le bus scolaire et l'école, une deuxième entrée est mise en place (société WICKER TP de Schaffhouse sur Zorn) ; l'aménagement du parking a été modifié en conséquence matérialisé par un nouveau marquage au sol (EG Signalisation de Wasselonne).

Dans le cadre de ces travaux, une zone de repos a été créée sous le platane pour le plaisir des grands et des petits.

Côté cours de l'école, une nouvelle table assortie de bancs remplace l'existant en fin de vie.

Le coût des travaux et accessoires s'élève à 7 812,20 € TTC.

Réaménagement complet de la rue des Acacias



Les travaux de voirie (société Wicker de Schaffhouse), la restructuration de l'éclairage public (Est Réseaux de Phalsbourg) et l'enfouissement des réseaux secs (Orange, Rosace) s'élèvent à 107 552,35 € TTC.

Une demande de subvention a été adressée à la CEA ; le dossier est en cours d'instruction.

Bateau rue du Galgenberg



Afin que les personnes à mobilité réduite puissent accéder sans contrainte à la Boucherie/Traiteur et Restaurant, la Cour des Oiseaux, un bateau avec un abaissement des bordures existantes a été réalisé par la société Wicker TP pour un montant de 2 550,- € TTC.



Sécurisation de l'entrée Est de Gougenheim



Le but de ces travaux est de ralentir la circulation à l'entrée du village en venant de Mittelhausen, car de nombreux véhicules ne respectent malheureusement pas la limitation de la vitesse en agglomération, et par conséquent rarement les priorités à droite. La société EG Signalisation a mis en place une chicane pour un montant 9 014,40 € TTC.

Illuminations de Noël

Profitant de l'opportunité de pouvoir acheter des illuminations reconditionnées (avec une garantie à neuf) pour bénéficier d'une remise de 50%, les élus ont renouvelé les décors de Noël pour un coût total de 8 560,- € TTC (société Blachere Illumination de Apt)

Les Conseillers d'Alsace de notre canton soutiennent ce projet à hauteur de 3 638,-€ (42,50 % du montant HT).



Borne de recharge pour véhicules électriques



Les véhicules électriques ou hybrides peuvent depuis le mois de novembre se recharger à la borne située Place de la Libération, à l'arrière de la salle de réunion de la mairie.

Le prestataire choisi est ES Energies et le mandataire de gestion Izivia.

La tarification définie par délibération en date du 8 avril 2022 se compose comme suit :

- 0,30 € TTC par kWh
- un forfait de 1,- € TTC par charge
- le montant est majoré de 2,-€ TTC après 2 heures de charge.

L'utilisation de la borne peut se faire avec une carte Izivia ou en suivant les instructions obtenues en scannant le Datamatrix.

Le montant total de cette installation est de 18 307,- € TTC. Elle est subventionnée par AVERE France, association nationale pour le développement de la mobilité électrique à hauteur de 5 400 € (Prime Avenir) et par la Région Grand Est à hauteur de 4 400 € (Climaxion : programme en faveur de la transition énergétique et de l'économie circulaire).

Bilan énergétique des bâtiments communaux

Désireux de réduire le coût énergétique des bâtiments communaux, les élus ont missionné la société Solares Bauen pour réaliser un bilan énergétique de la mairie, la caserne, le complexe salle des fêtes/école.

Le coût de cette étude s'élève à 9 000,- € est subventionnée par la collaboration entre l'ADEME et la Région Grand Est à hauteur de 3 000,- € (Climaxion) et par l'ES.

Restauration de la frayère et travaux de plantation

Dans le cadre de la préservation et restauration des milieux naturels et de la biodiversité, la frayère sera remise en état au lieu-dit Neubruch, section 51 n°0009, et une haie arbustive sera plantée au lieu-dit Schild.

Le coût de l'opération est de 18 780,60 € TTC, subventionnée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 12 262 €.



Dominique MEYER, bénévole au grand cœur



Dominique était de ces hommes qui marquent les esprits quand on croise leur chemin. Non parce qu'il était extravagant ou exubérant, mais parce qu'il était bon et généreux. Toujours prêt à rendre service.

Enfant du village, il s'est impliqué très jeune dans la vie associative et à l'âge de 25 ans a rejoint l'équipe municipale. Pragmatique et bricoleur, il avait toujours une « schnaps idée » pour résoudre les problèmes, ou améliorer une situation.

Il a toujours été sur tous les fronts, et ceux qui le connaissaient, savaient qu'à chaque fois qu'on le sollicitait il répondait « Présent » !

Partisan du travail bien fait, il se donnait à 110 % dans tout ce qu'il entreprenait.

Sa grande sensibilité, son esprit vif, sa spontanéité ont fait de cet homme un être qu'on ne pouvait qu'apprécier.

Ce n'est pas un exercice facile de mettre des mots sur l'émotion qui nous submerge lorsqu'un être cher nous quitte ; il crée un immense vide.

La mélancolie prend alors toute sa signification.

Toutes nos pensées se tournent également vers sa famille, son épouse, sa fille, sa maman qui habitent notre petit village, qui au quotidien, doivent surmonter ce départ inopiné.

Tout ceux qui sont affectés par la perte d'un être cher, savent trop bien que le temps permettra d'atténuer la douleur, mais cela peut durer...

Donnons du temps au temps et espérons qu'il apaise au mieux toute personne éprouvée.

CG

La mort n'est rien

de Henry Scott Holland
théologien, écrivain et chanoine
britannique

La mort n'est rien.

Je suis simplement passé dans la pièce à côté.

Je suis moi. Tu es toi.

*Ce que nous étions l'un pour l'autre,
nous le sommes toujours.*

*Donne-moi le nom que tu m'as toujours
donné.*

Parle-moi comme tu l'as toujours fait.

N'emploie pas de ton différent.

Ne prends pas un air solennel ou triste.

*Continue à rire de ces petites choses
qui nous amusaient tant.*

Prie, souris, pense à moi, prie pour moi.

*Que mon nom soit prononcé à la maison
comme il l'a toujours été,*

*sans emphase d'aucune sorte,
sans trace d'ombre.*

*La vie signifie tout ce qu'elle a toujours
signifié.*

Elle est ce qu'elle a toujours été.

Le fil n'est pas coupé.

Pourquoi serais-je hors de ta pensée

parce que je suis hors de ta vue ?

*Je t'attends, je ne suis pas loin,
juste de l'autre côté du chemin.*

Tu vois, tout est bien.





2022 : un retour presque à la normale pour les écoles

Des changements ont eu lieu au sein de l'école de Gougenheim à la rentrée scolaire 2022 :

- chez les ATSEM : départ à la retraite de Laurence Bernecker après plus de 25 ans de bons et loyaux services, et passage de Hélène Stahl dans la classe de PS/MS pour prendre le relais auprès des plus petits.

- départ de Sébastien Wishaupt, remplacé par Marie Klein comme enseignante de la classe de GS/CP et directrice de l'école.

- départ de Chloé Megnouche, remplacée par Aline Didio pour la classe de PS/MS.



Bon nombre de sorties et de moments conviviaux et festifs ont à nouveau pu avoir lieu pour nos 2 classes de Gougenheim. Nous avons, entre autres, assisté au spectacle scolaire « Excentrik » du cirque Arlette Gruss à Colmar le **jeudi 28 avril**.

Vendredi 24 Juin : place à un évènement surprise en l'honneur de Laurence Bernecker afin de la remercier de tout le travail qu'elle a effectué toutes ces années : chants, cadeaux, émotion puis jeux et pique-nique pour les 4 classes du RPI.



Jeudi 30 juin : dernier jour d'école pour notre Atsem d'exception, Laurence Bernecker.

Accueil en fanfare par les représentants des parents, quelques parents et les élus pour le dernier jour et visite surprise de Magali en fin de matinée. Remerciements, émotion, cadeaux, ... et câlins étaient au programme de cette matinée extraordinaire.

Encore une fois, GRAND MERCI à toi Laurence pour ces merveilleuses années passées à mes côtés pour m'épauler, m'assister, m'aider... Toujours agréable et souriante, efficace et jamais à courts d'idées. Très belle retraite à toi !

Laurence K., celle que tu as « supportée » pendant 17 ans.



Après un bel été avec de chaudes journées, les enfants reprennent le chemin de l'école et vivent leur rentrée en musique.



Pour cette nouvelle année scolaire, la classe de PS/MS compte 18 élèves et a deux maîtresses : Maîtresse Laurence et Maîtresse Aline, secondées par Hélène les matins et Magali les après-midis.



Dans la classe de GS/CP, nous sommes 21 et avons une seule maîtresse : Maîtresse Marie. Nous avons découvert une toute nouvelle disposition qui nous plaît beaucoup et nous permet de nombreuses activités : peinture, moments en collectif, etc



Mi-septembre, notre service civique Anissa a rejoint l'aventure de notre RPI. Parmi nous les lundis et vendredis, et à Rohr les mardis et jeudis, Anissa a été accueillie avec bonheur par les élèves et les adultes.



Depuis la rentrée, les deux classes ont déjà réalisé différents projets : recettes, arts plastiques, ou encore sortie ! Nous avons en effet organisé le jeudi 10 novembre un petit défilé de la Saint-Martin dans le village. Accompagnés de Denis Moutarde, Hélène, Anissa, Maîtresse Aline et Maîtresse Marie, les élèves ont ensuite chanté tous ensemble, leurs lanternes scintillantes à la main.





JANVIER - Le 3 janvier, dans le cadre des exposés réalisés par les élèves, Iles est venu à l'école accompagné de ses lapins ! Un moment très apprécié par tous les camarades. Le 4 et le 6 janvier, avant les restrictions dues au protocole sanitaire de niveau 3, nous fêtons encore l'anniversaire de Chloé ainsi que la galette des rois. Cette année, les rois et les reines ont été :

- dans la classe de CE : Célestine, Hugo, Léna, Alicia
- dans la classe de CM : Sophia, Maxence et Anna



FÉVRIER - Début des séances de Handball avec notre intervenante bénévole Camille, du Handball club d'Achenheim-Truchtersheim.



MARS - Mardi 1^{er} mars : carnaval !



Le 10 mars, tous les élèves de l'école ont participé à la journée nationale du quart d'heure de lecture.

Le 25 mars, les enfants se sont rendus à Gundershoffen pour visiter la Fabrique à Bretzels Boehli.

Le 28 mars, premier cross inter-écoles Gougenheim - Rohr - Kienheim qui a rassemblé près d'une centaine d'élèves et fait 48 médaillés sur des parcours allant de 225m à 1500m. Bravo à tous les participants et aux nombreux parents qui sont venus apporter leur aide pour garantir la sécurité tout au long du parcours, pour encadrer les ateliers des maternelle, pour confectionner les goûters et surtout pour encourager tous nos jeunes coureurs !

Les représentants des trois communes étaient présents pour remettre les médailles : merci à eux pour leur disponibilité en ce lundi matin.



MAI - Les élèves de CM1-CM2 ont bénéficié d'une intervention « Eurovoyageur » consacré à la découverte de l'Union Européenne.

Le 31 mai, les élèves de CM de l'école de Rohr et les élèves de CM de l'école de Wingersheim se sont rendus ensemble au Mémorial de Schirmeck pour compléter leurs apprentissages historiques en lien avec la 2^{ème} Guerre Mondiale. Nous remercions les communes pour leur aide financière lors de cette sortie.

JUIN - Le 3 juin, M. Toussaint, maire de Rohr a reçu les élèves de l'école pour répondre à leurs questions sur son rôle de maire et sur toutes ses missions.



Pour finir l'année, et en prévision de leur passage au collège, Mme Boulatrous a consacré les derniers créneaux d'APC du mardi après-midi aux élèves de CM2 pour leur présenter les changements qui les attendent l'an prochain en 6^{ème}...

La fête du RPI a eu lieu le samedi 18 juin et fut consacrée à des ateliers sportifs. Merci aux parents d'élèves pour l'organisation de cet événement.

Lors de la matinée du vendredi 24 juin, tous les élèves du RPI se sont retrouvés à l'école de Gougenheim autour de Laurence Bernecker pour lui souhaiter un bon départ à la retraite. Après la remise des cadeaux, quelques chants remplis d'émotions, les élèves ont pu participer à des jeux et ont partagé un pique-nique.





Du dimanche 26 juin au vendredi 1er juillet, après toute une année d'attente, les 50 élèves de l'école se sont rendus à Amboise pour une semaine de découvertes consacrée aux châteaux de la Loire : Chambord - Amboise - Clos Lucé - Chenonceau - Cheverny. En plus de ces découvertes de notre patrimoine culturel, les élèves ont participé à une chasse aux énigmes sur le thème de la Renaissance, à un atelier fauconnerie, à un atelier Land Art, sans compter les moments de veillées orientés autour de la magie, d'un Burger Quizz et de la fameuse soirée Boum ! Une semaine enrichissante et réussie ! Bravo à tous les élèves, merci à nos accompagnateurs Paola, Manon, Christian et Jean-Luc et aux parents pour leur confiance.



JUILLET - A peine de retour de notre voyage, nous consacrons la matinée du lundi 4 juillet à une course d'orientation inter-villages Rohr-Kienheim qui a rassemblé les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2. C'est sous un beau soleil que les élèves ont réalisé des parcours à la recherche de symboles, photos, mots... Un bon moment de partage pour ces équipes mixtes inter-écoles, à Kienheim.



Pour finir l'année, nous terminons en « questionner le monde » autour d'expériences sur l'électricité...



Enfin, le jeudi 7 juillet, dernier jour de classe, les 15 élèves de CM2 et leurs familles se sont mobilisés pour offrir une merveilleuse surprise aux deux enseignantes : Mme Lorentz et Mme Boulatrous. Après la lecture d'un magnifique poème écrit par Mme Emmanuelle Klein et lu avec émotions par tous les élèves, nous nous sommes tous retrouvés autour d'un verre de l'amitié. La présence des

maires des deux communes a également été très appréciée. Ce moment de remerciements restera gravé dans nos cœurs et nos esprits. Merci !



AOÛT - Cet été, l'école de Rohr reçoit un nouveau photocopieur de la part de la commune : merci de toujours soutenir l'école...

SEPTEMBRE - A compter du 1er septembre, l'école de Rohr compte 11 élèves de CE1, 13 CE2, 10 CM1, 12 CM2, soit 46 élèves.

L'année débute par les traditionnelles séances de natation à la piscine A-TOO de Hochfelden les lundis après-midis.



OCTOBRE - Au mois d'octobre, dans le cadre de la semaine du goût, les élèves se sont vus proposés 4 matinées « petits déjeuners » sucré, salé, céréalié, pour aboutir à la conception d'un petit déjeuner idéalement équilibré le vendredi, sous forme de buffet !



La matinée du vendredi 21 octobre fut consacré à une rencontre sportive athlétique Rohr-Kienheim autour de ateliers : lancer à bras cassé, lancer en rotation, sauter loin, courir vite. Malgré la pluie, nous souhaitons maintenir cette rencontre pour offrir aux élèves un moment agréable avant les congés.

Grâce aux parents mobilisés dès 8h, les ateliers ont pu être adaptés dans la salle polyvalente et sous le préau. Bravo aux 24 qui se sont vus remettre une médaille de la part de M. le Maire et félicitations à tous les participants.



DÉCEMBRE - De même, cette année, tous les élèves du RPI se rassembleront à Gougenheim le 13 décembre autour d'un spectacle de Noël en partie offert par les communes. Un grand merci !

Je vous souhaite d'ores et déjà une très belle année 2023 remplie de joie, de projets et de bonne santé.



Olympiades Gougenheim-Rohr 2022

A la fin de l'année scolaire ont eu lieu les olympiades du RPI, organisées par les représentants des parents d'élèves. Un grand merci aux mairies et aux fantastiques bénévoles sans qui rien n'aurait été possible.



L'évènement est précédé par un passage de l'arbitre principal dans les écoles pour un rappel des règles des Olympiades: Les chaussures adéquates, la tenue originale de sportif et les accessoires indispensables!



Puis pendant que les duels font rage sur les compétitions organisées, certains se rafraîchissent. C'est vrai qu'il faisait chaud!



De leur côté les bénévoles se repartissent les postes!



Le 18 juin 2022 l'accueil a lieu sur le terrain de handball de Rohr. On commence par un échauffement de rigueur.



Pendant la mi-temps, il y a foule pour le spectacle de jonglage et monocycle. Les enfants sont silencieux, les yeux écarquillés : BRAVO les artistes!



Coordonnées des associations

Association Socio-Culturelle et Sportive (ASCS)

- **Président** : Maurice STIEGLER
03 88 70 54 46 - maurice_stiegler@live.fr
- **Section gymnastique** : Bettie MENGUS - 03 88 70 56 07
- **Scrabble** : Colette CHIROUZE
06 30 67 01 77 - colette.chirouze@orange.fr
- **Le Club féminin** : Marie-Claire WATIER - 03 88 70 53 67
- **L'atelier de peinture** : Laurence BERNECKER - 03 88 70 50 32

La fabrique de l'Eglise : Denis STAHL
03 88 70 50 25 - denisstahl@orange.fr

La chorale Ste Cécile : Matthieu STOLL
03 88 70 55 53 - matthieu.stoll@laposte.net

Le chœur d'hommes PLURICANTO :

Jean-Claude SCHNEIDER - 03 88 44 35 72

Association « Le Bel Âge »

Christiane FISCHER - 03 88 70 54 31

Amicale des Sapeurs- Pompiers

Ludovic CRIQUI - 06 32 24 85 17

Comité de gestion de la salle des fêtes : Armand STOLL

03 88 70 55 53 - armand.stoll@laposte.net

Association pour la sauvegarde des Maisons Alsaciennes de Gougenheim : Patrick NOSS

03 88 70 56 50 - patrick.noss0108@orange.fr

Association socioculturelle et sportive

Les amateurs de peinture, scrabble, gym et bricolage se sont retrouvés tout au long de l'année dans les ateliers proposés par l'association et encadrés par des animatrices passionnées. Si le cœur vous en dit, venez les rejoindre !

Notre club de Scrabble a connu une «petite révolution» : Béatrice Robert, fondatrice du club, quitte la présidence après 43 ans consacrés à faire vivre le club. Un grand merci à toi Béatrice pour toutes ces années d'engagement et de partage de ta passion.

L'ensemble des membres du conseil d'administration vous à souhaite à tous une belle et heureuse année 2023.

Section gym

La section sportive de l'ASCS de Gougenheim a démarré sa saison 2022-2023 avec une nouvelle activité, prise en charge par la Fédération Sport pour tous et la Conférence des financeurs.

Il s'agit d'un programme ouvert aux plus de 60 ans, visant le développement de la condition physique générale. Un accent particulier est mis sur l'équilibre (prévention des chutes) et le renforcement musculaire (prévention de la perte de force et de masse musculaires).

Ainsi, les premières semaines ont été consacrées à la pratique en extérieur pour (re)découvrir entre autres différentes techniques de marche. Depuis peu, les pratiquants ont rejoint la salle des fêtes, au sein de laquelle ils pratiquent des mouvements compatibles avec leurs capacités physiques.

L'activité de fitness « tous niveaux confondus » a, quant à elle, eu le plaisir de retrouver ses fidèles pratiquants et d'accueillir en son sein plusieurs nouveaux adhérents.



Dans chaque créneau, les pratiquants se réunissent dans la joie, en rythme avec la musique et le bip du chrono

Club féminin



« A chaque saison son bricolage ! Les rendez-vous du mercredi soir donnent libre cours à la créativité de chacune, nous permettent de nous retrouver et de passer d'agréables moments »



signalant le démarrage et (surtout) la fin de l'exercice pour signaler le repos tant attendu. Par ailleurs, ils ont pu inaugurer les séances thématiques avec celle consacrée à la semaine du goût... Spatules à la main et cupcakes sur la tête... à s'en lécher les babines ! Chuuuut... Les fêtes de Noël arrivent à grands pas et une nouvelle séance thématique est en cours de préparation...

N'hésitez pas à venir la découvrir sur l'un ou l'autre créneau ! Chacun est le bienvenu. La porte reste grande ouverte à toute personne qui souhaite se joindre à nous.

Contact : Sandra 06 28 64 16 12 et Bettie : 03 88 70 56 07





Sortie de printemps

Cette année, pour la traditionnelle sortie du 8 mai, l'association proposait la découverte du sommet du Bastberg situé à Bouxwiller.

Une quarantaine de marcheurs se sont élancés à la suite d'Alphonse, notre guide du jour, sur le sentier géologique jalonné de 7 chortens, des constructions en pierre qui retracent l'histoire géologique de la région.

Les plus endurants ont pu suivre un circuit un peu plus long à travers champs et vergers, avant de retrouver le reste de la joyeuse troupe au sommet du Bastberg. Petits et grands ont pu faire une pause bienvenue après ces efforts avant de redescendre vers le parking. Il a fallu reprendre la route vers l'étang de Neuwiller lès Saverne où un bon repas et d'autres participants et amis attendaient les marcheurs.

Maurice, notre président et chef cuisinier avait préparé, avec l'aide de Sandrine et Chantal, de délicieuses tartes flambées et un bon dessert.

Un grand merci à eux pour cette belle journée !





Scrabble

Après 2 années chaotiques dues au Covid, le club de scrabble a repris régulièrement ses séances hebdomadaires et les mordus ont sillonné le département pour disputer avec appétit diverses compétitions.

- Le 16 janvier, 4 joueurs ont participé au Championnat Départemental à Boersch,
 - le 2 février, 3 membres ont tenté la qualification des Verdians à Schiltigheim,
 - le 20 mars, une équipe de 7 personnes a affronté 130 alsaciens aux Interclubs à Erstein,
 - le 3 avril, 2 courageuses sont allées à Wisches pour le Championnat des Parties Originales,
- Le 30 avril, Christiane et Joëlle ont remporté la coupe des premières 6 émes séries lors du Championnat d'Alsace par Paires à Illkirch. Bravo, les amies !



Du 21 au 25 mai, 4 joueuses qui s'étaient qualifiées se sont rendues à Vichy, accompagnées de leurs conjoints, pour le festival annuel mythique. Leurs résultats furent variables, mais l'ambiance y est toujours aussi mémorable : on côtoie environ 1500 joueurs, venus de France et d'Outremer.

- Le 8 octobre, 7 membres ont participé au Tournoi de Reichstett. Martine a manqué la coupe à une place près, dommage !
- le 15 octobre, 2 inconditionnels ont joué le Championnat des Verdians à Lingolsheim.
- le 6 novembre, le club de Gougenheim a organisé, comme de coutume, la phase1 du Championnat de France. Nous avons accueilli 40 joueurs ; la moitié de nos participants sont qualifiés pour la Phase 2 qui se disputera à Haguenau le 27 novembre.

Le 14 avril, notre repas annuel revêtit un caractère particulier : Béatrice Robert, quitte le poste de Présidente, en raison de son déménagement à Haguenau. Colette Chirouze qui a rejoint le club il y a quelques années, se dévoue pour accepter sa succession à la tête du « Petit Poucet », nom que lui donné Jacques Lachkar, président de la Fédé, lors de la finale nationale des Interclubs en 2010 à Carpentras : Gougenheim est le plus petit village de France à posséder un club de scrabble affilié. Béatrice était présidente fondatrice il y a 43 ans et a tenu ce rôle depuis...

Colette possède toutes les qualités requises pour mener à bien sa mission : elle est ouverte, organisée, pleine d'énergie et se rend disponible dès qu'il le faut. De plus, elle se déjoue avec aisance des arcanes de l'informatique, le fonctionnement d'un club, l'arbitrage, les règlements etc. nécessitent de bonnes connaissances en la matière. Cette soirée fut pleine d'émotion, on évoqua bien des souvenirs... Mais, nous nous reverrons souvent.



Passation de pouvoir entre Béatrice et Colette

Martine, a toujours été mon adjointe précieuse, elle le sera aussi auprès de Colette.

Cet automne, Marie-Christine Koch résidant à Schnersheim a rejoint notre club. Elle s'y est tout de suite bien intégrée et est très assidue. Il reste encore quelques places pour accueillir de nouveaux joueurs. Les séances ont lieu le mercredi soir à 18h dans la salle de la mairie.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à Colette : 06 30 67 01 77 L'ancienne responsable. Béatrice ROBERT

La joyeuse assemblée se régale



Scrabble : Une page se tourne, un nouveau livre s'écrit !

Après plus de 50 ans de vie à Gougenheim et quelques 43 ans de bons et loyaux services aux rênes du club de scrabble, Béatrice et Allain ROBERT ont décidé de quitter Gougenheim pour vivre une nouvelle aventure à Haguenau, village natal de Béatrice.

Béatrice a créé le club en septembre 80, avec Marie-France (GINTZ) toujours présente et Georges (SCHAEFFER) malheureusement décédé. Depuis, sans relâche et avec bienveillance, générosité, patience et gentillesse elle a fait vivre ce club dans une ambiance conviviale où chacun apprécie de se retrouver le mercredi soir.

Sa disponibilité, son engagement sans faille et sa passion ont largement contribué à la pérennité du club, surnommé « Le Petit Poucet »

- Que de souvenirs...
- Que de grilles remplies...
- Que de belles rencontres avec les amis scrabbleurs...

Son départ est forcément un moment particulier, empreint d'émotion en raison des liens que chacun a pu tisser au fil des années.

Elle nous manquera mais nous savons encore pouvoir compter sur sa présence parmi nous lors de nos séances hebdomadaires ou tournois.

Tous les membres du club la remercient, du fond du cœur, et tiennent à lui témoigner reconnaissance et estime pour ce qu'elle a réalisé pour tous et pour le club.

Nous remercions également Allain, tantôt photographe, tantôt technicien ou informaticien et toujours présent pour pallier l'insensibilité de Béatrice aux nouvelles technologies !

Il était impossible de mettre le mot fin sur l'histoire de « Son Petit Poucet ». C'est pourquoi, depuis cette rentrée, Colette (CHIROUZE) secondée par Martine (SCHWAAB) a pris la relève pour poursuivre Son Œuvre.

Béatrice et Allain, nous vous souhaitons de belles années à flâner dans cette exceptionnelle forêt haguénovienne à l'ombre de votre « Gros-Chêne », comme St Louis !

Colette CHIROUZE
06 30 67 01 77



Atelier peinture



Dessin, huile, acrylique, aquarelle, techniques mixtes, collages

Les cours ont lieu 2 fois par mois, le lundi de 14h à 16h et de 20h à 22h et sont encadrés par Laurence BERNECKER, artiste et pédagogue. Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 06.84.65.98.53.





Le Bel Âge

Les activités ont repris cette année après deux années consécutives où tout était en arrêt. L'Assemblée Générale a eu lieu début mars et fut suivie par un repas à "la Cour des Oiseaux".

Au mois de mai, tous les membres du club se sont retrouvés à Knoersheim au "Landstuebel" pour un "repas Asperges".

Une visite du musée du Kochersberg avec l'exposition : "Châles et tabliers, parures d'antan" a eu lieu au mois de juin et fut suivie d'une soirée tartes flambées à "La Cour des Oiseaux".



Au mois de juillet, nous avons visité les Jardins de la Ferme Bleue à Uttenhoffen et la visite s'est terminée par une collation prise dans les jardins de la ferme.

Au mois d'octobre, nous avons pris le bus pour se rendre à Lahr pour la fête des chrysanthèmes. Nous avons déjeuné dans un restaurant "Der grüne Baum" à Lahr et ensuite, le car a pris la direction de Gegenbach pour visiter cette petite ville pittoresque.

Au mois de décembre, tous les membres du club se retrouveront à "La Cour des Oiseaux" pour le repas de Noël. Les membres du club se retrouvent une fois par mois pour le Kaffeekränzle. La bonne ambiance règne; certains prennent plaisir à jouer aux cartes, d'autres jouent au Triomino ou au jeu de dames. Chacun y trouve son compte. C'est toujours un moment de partage et de rires. Les séances de généalogie et d'informatique avaient repris au printemps. Cependant, notre "informaticien" Marcel Bock ne donne plus de cours d'informatique depuis la rentrée pour des raisons de santé. Nous recherchons vivement une personne qui pourrait le remplacer. Deux décès sont survenus au sein de notre club cette année. Il s'agit de :

- Bernard Freund de Durningen, décédé le 3 juin à l'âge de 81 ans. Bernard était l'époux de Marguerite, notre secrétaire de l'association. C'était un membre très actif du club Bel Âge.

- Alice Messer de Durningen, décédée le 19 septembre à l'âge de 90 ans. Alice aimait beaucoup les Kaffeekränzle où elle rejoignait ses amis du club avec beaucoup de plaisir. Le Bel Âge regrette la disparition de ces deux membres qui étaient toujours présents.

Toute personne désireuse de s'inscrire au club est la bienvenue; le siège social est situé à la mairie de Gougenheim, place de la Libération.

Tous les membres du Bel Âge vous souhaitent une très belle année 2023.

Christiane FISCHER
Présidente





Ouf ! L'allègement des mesures sanitaires intervenu au printemps 2022 a donné un bol d'oxygène à notre activité, permettant la reprise des répétitions et du chant sans obligation de port du masque. Finies les impressions désagréables de ne pas pouvoir respirer, de manquer d'air. Enfin, les sons émis par la bouche ne sont plus "écrasés", redeviennent "normaux", sans devoir forcer sa voix et ses cordes vocales, sans la fatiguer devant la nécessité de chanter plus fort pour que les sons et les mots exprimés soient compréhensibles...

Mais, du coup, à la reprise d'un rythme plus régulier des répétitions, identique à celui d'avant les mesures sanitaires liées au COVID, les

conséquences des restrictions imposées par celles-ci se sont fait sentir : altération des voix et perte de justesse du son, manque de souffle, mauvaise respiration dans le phrasé, ... Autant de défauts qu'individuellement il va nous falloir patiemment corriger. Les cordes vocales sont des muscles, leur entraînement a été réduit au strict minimum durant les 2 dernières années. Il nous appartient à présent de "nous y remettre", avec une bonne dose d'optimisme en nous appropriant l'analyse que donne Elizabeth Mac Isaac, cheffe de l'Ensemble Laude de Victoria (Canada) de la situation : « Lorsqu'un champ est laissé en jachère pendant un an, c'est pour lui permettre de redevenir plus fertile, de reconstituer ses ressources. Quand quelque chose est laissé en sommeil pendant un certain temps, c'est l'occasion de rêver de nouvelles idées, de rajeunir, d'aller dans des directions pour lesquelles il n'y avait pas d'énergie et de temps auparavant, de réévaluer... »



Trois semaines plus tard, le 10 septembre, nous vous avons donné rendez-vous à la salle des fêtes, pour une soirée tartes flambées qui, elle aussi, a connu un franc succès ! Avec un engagement tout particulier de nos jeunes, qui ont pris en charge une grande partie du service.



Au-delà de ces aspects techniques, 2022 nous a également permis de reprendre l'animation traditionnelle de la fête de Saint Laurent aux abords de la chapelle dimanche 14 août. Une assemblée bien fournie s'était réunie sous les chapiteaux dressés pour l'occasion lors de la messe célébrée par le père Antoine Burg et nous étions quelques 130 personnes pour prolonger ce moment festif par le repas servi ensuite.





Merci du soutien que vous nous avez apporté à ces deux occasions: il nous encourage et nous dynamise pour poursuivre à la fois notre activité de chant mais également notre contribution à l'animation de notre communauté villageoise.



Puis, le 17 septembre notre choriste et amie Frédérique Stahl a uni sa destinée avec Gaëtan Becker et nous nous sommes fait un plaisir de coanimer la célébration de son mariage avec la Chorale des Jeunes de Truchtersheim, dont Frédérique fait également partie. A l'issue de la célébration, nous nous sommes tous retrouvés à la ferme de Joseph Stahl pour le partage du verre de l'amitié et la prolongation de ce moment de grande joie pour toute la chorale.



Pour 2023, pas de projets sortant de l'ordinaire, mais le maintien des 2 rencontres "estivales" pour lesquelles nous vous donnons rendez-vous dès à présent :

- fête de Saint Laurent, **dimanche 13 août** avec une messe à la chapelle, suivie d'un apéritif et d'un repas sous chapiteau
- soirée tartes flambées, **samedi 9 septembre**

Au seuil de cette nouvelle année, recevez nos meilleurs vœux pour vous et vos proches.

Qu'elle vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.



Le comité de gestion de la Salle des Fêtes



Les 2 années de fonctionnement "au ralenti" de la salle des fêtes nous ont permis de prendre un peu de recul, de "sortir la tête du guidon" et d'identifier des pistes d'amélioration possibles concernant notamment le lien avec la "cantine" scolaire gérée par l'ALEF (Association familiale de Loisirs Educatifs et de Formation).

Ce fut fait lors d'une réunion de travail organisée le 30 août 2022 et regroupant le maire, un de ses adjoints, un représentant du Comité de Gestion, des représentants de l'ALEF, et une associée gérante d'AKTIV'PROP, la société en charge du nettoyage de la salle des fêtes. L'objectif était de clarifier à la fois le "qui fait quoi" quant au nettoyage ainsi que les dispositions à prendre de part et d'autre pour faciliter le fonctionnement, les opérations de rangement et la location de la salle des fêtes de manière à la rendre à nouveau opérationnelle dès le lundi matin pour la préparation des repas et l'accueil des enfants à déjeuner.

Les points d'attention identifiés lors de cette réunion ainsi que les pistes d'amélioration à mettre en œuvre ont été présentés aux membres du Comité de Gestion le 28 octobre 2022. Cette réunion a également été l'occasion de réviser et toiletter les tarifs de location de la salle, afin de prendre en compte, d'une part, les coûts induits par la modification de la fréquence d'intervention de la société de nettoyage et, d'autre part, nos propres souhaits de simplification de la grille tarifaire, dont la version actualisée à effet du 1er janvier 2023 complète ce mot.

L'élaboration d'un programme prévisionnel de renouvellement de l'équipement de la cuisine, sous la conduite de la municipalité, et la définition des priorités a complété l'ordre du jour de cette réunion. Ces équipements sont vieillissants, certains sont déjà hors service et tous sont très énergivores... Les priorités de remplacement ont été actées comme suit :

- en 2023 : remplacement du "piano" de cuisine gaz coup de feu et du four pour un budget prévisionnel de 15 000 €
- en 2024 : remplacement de l'armoire réfrigérante du bar pour un budget prévisionnel de 5 000 €
- en 2025 : remplacement du "piano" de cuisine à gaz rapide et du four pour un budget prévisionnel de 10 000 €
- en 2026 : remplacement du lave-vaisselle, budget prévisionnel 5 000 €
- en 2027 : remplacement du four à vapeur, budget prévisionnel 10 000 €

Enfin, ont été également évoqués les points suivants :

- nécessité de mise en place d'un contrat de maintenance CVC (Chauffage, Ventilation, Climatisation) pour les équipements de ventilation et climatisation de la salle (remplacement des filtres à air, contrôles, etc...)
- souhait de renouvellement de l'équipement de sonorisation et mise en place d'un système de vidéo-projection

En clôture de la réunion, Monsieur le maire a présenté un diagnostic énergétique de la salle des fêtes et la nécessité de prévoir des travaux d'isolation, compte tenu des importants taux de déperdition de chaleur constatés :

- toiture 63,5%
- murs 22% => des travaux d'isolation sont à prévoir.

Même si, comme le disait Molière " Le chemin est long du projet à la chose", pas à pas nous continuerons à avancer, afin que le bel outil que constitue notre salle des fêtes soit toujours opérationnel et adapté aux besoins tant de nos écoles et des enfants que de nos associations et de l'ensemble de la population de notre commune.

Et, puisque nous sommes dans le domaine des projets, puisse l'année nouvelle vous apporter santé, bien-être, bonheur et concrétisation de vos souhaits et rêves les plus chers !

SALLE DES FÊTES DE GOUGENHEIM - Tarifs de location 2023

13 rue de la Forêt 67270 GOUGENHEIM

Ces prix s'entendent hors charges.

Un chèque de caution de 1.000,00 € est exigé pour toute location
Régisseur de la salle : Jean Luc RUFFENACH - Tél. :06 48 62 10 76

Nature de la prestation	Salle	Cuisine
Location habitants de Gougenheim	250,00 €	100,00 €
Location Associations (siège social à Gougenheim)	200,00 €	100,00 €
Location extérieurs (sous condition de parrainage par un habitant de Gougenheim)	350,00 €	150,00 €
Forfait chauffage	50,00 €	
Forfait annuel associations à but non lucratif ayant leur Siège Social à Gougenheim	230,00 €	
Supplément nettoyage pour non respect des consignes en vigueur et/ou salle et/ou abords non propres	300 €	
Facturation de la consommation en eau et électricité en sus, selon relevé des compteurs établi lors des états des lieux dressés avant et après la manifestation.		



Don du sang



Le don de sang est de retour à Gougenheim ! Après quelques années d'absence, les collectes organisées par l'Établissement Français du Sang feront à nouveau escale à Gougenheim en

2023.

Soutenues par de valeureux bénévoles, ces collectes permettent à Gougenheim de renouer avec cette tradition de solidarité qu'ont porté dans le passé François Watier, Fernand Alter, Françoise Koebel, Marianne Questier et tant d'autres.

La première collecte aura lieu à la salle des fêtes le **mardi 2 mai 2023 à partir de 17h**, venez nombreux ! Et si vous ne pouvez pas ce jour là vous pouvez toujours donner dans les communes environnantes, le calendrier des collectes est disponible sur le site de l'EFS.



Fabrique de l'église 2022

L'année qui se termine nous ramène à la normalité, avec toutefois bien des changements de comportements et parfois d'exigences depuis l'apparition de la covid dans notre quotidien.

Parmi nos souhaits de l'année dernière, il y en a un qui semble se concrétiser. C'est celui de retrouver des servants d'autel lors de nos célébrations. Même si nous ne nous enflamons pas trop vite, nous sommes cependant ravis de cette évolution positive. Ils sont au nombre de deux, qui viennent assez régulièrement à nos offices. Il s'agit de Célestine Guedra et de Léo Heimburger. Nous les remercions pour leur engagement et les encourageons vivement à persévérer dans cette démarche. Peut-être arriveront-ils aussi à persuader et à motiver leurs camarades à venir les rejoindre...

Béatrice et Alain Robert en temps que voisins, se sont chargés du fleurissement, de l'entretien et de l'ouverture de la porte de notre chapelle Saint-Laurent les week-ends, avec une certaine ferveur durant de nombreuses années. Fin septembre, ils ont quitté notre village pour une nouvelle destination. A cette occasion, en association avec la municipalité, nous avons tenu à les remercier d'avoir été en quelque sorte nos gardiens de la chapelle pendant pratiquement trente ans, en leur offrant un bon cadeau à l'Auberge du Cheval Blanc à Lembach. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et de santé dans cette nouvelle aventure.

Aussi, fallait-il trouver une personne acceptant de prendre le relais. Un autre voisin du site, en la personne de Damien Heimburger, s'est engagé à reprendre le poste de veilleur de notre chapelle. Nos chaleureux remerciements lui reviennent pour cet engagement.

Un autre souhait formulé l'année dernière n'a malheureusement pas pu être concrétisé : celui de recréer des moments de convivialité et d'échange à travers des apéritifs dans la salle du presbytère à l'issue des messes du dimanche à 10h30. Souhaitons que pour la nouvelle année cette opération puisse revivre comme par le passé...

Comme tous les ans, nous remercions très chaleureusement bon nombre de personnes de notre paroisse qui trouvent du temps et s'impliquent tout au long de l'année, pour rendre notre église belle et accueillante, à l'équipe des lecteurs, à la chorale, à ses directeurs et à notre organiste, à nos jeunes servants d'autel, aux personnes qui préparent les feuilles de chants et qui les impriment, aux bénévoles qui portent la communion, visitent les malades et distribuent les bulletins paroissiaux.

Nos remerciements vont également à toutes les personnes qui nous soutiennent par des dons tout au long de l'année. Les membres du conseil de fabrique se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 2023.

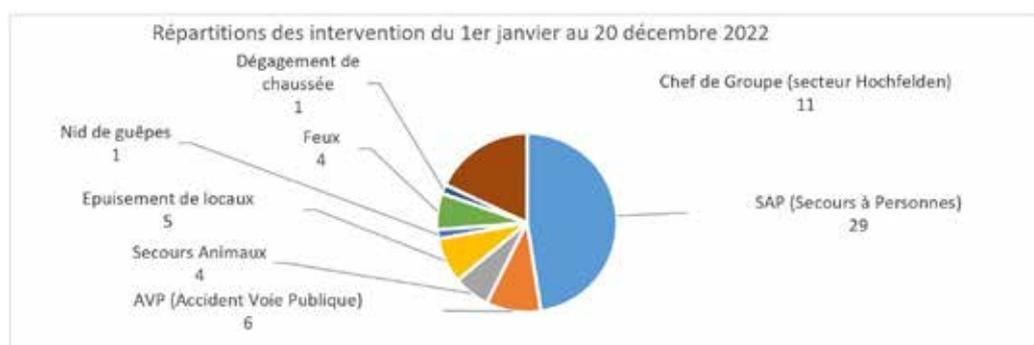
Pour le Conseil de Fabrique de l'Eglise
Denis Stahl, président





Les Sapeurs-Pompiers Volontaires section Gougenheim – Rohr – Duntzenheim

Comme il en est coutume, il est temps de faire un point sur les événements passé lors de l'année au sein de notre section et notre amicale. Cette année, la section est intervenue à 50 reprises sur les communes de Gougenheim, Rohr et Duntzenheim.



VIE DE LA CASERNE

Comme tous les ans afin de maintenir leur niveau, la section a effectué de nombreuses heures de formations de maintien et de perfectionnement et des acquis. Pour cela il faut parfois faire des kilomètres. En effet le 14 mai l'ensemble de la section s'est rendue à Drulingen où se trouve le plateau technique du SIS67 pour la compagnie de Saverne. Le thème de cette formation était des manœuvres sur feu réel, pour voir les réactions du feu et avoir les bonnes techniques d'utilisation des lances à incendie.



Le 27 mars nous nous sommes rendu chez la famille Moster de Gougenheim qui nous a mis à disposition leurs dépendances pour effectuer nos manœuvres d'évacuation d'urgences du pompier.

Nous sommes constamment à la recherche de nouveau lieux de manœuvre, si vous souhaitez mettre à disposition vos locaux pour la formation des sapeurs-pompiers n'hésitez pas à nous contacter.



Cette année deux de nos pompiers ont vécu une évolution dans leur carrière de sapeurs-pompiers et pas des moindres. L'adjoint au chef d'unité territorial de Hochfelden ayant quitté ses fonctions suite à une mutation, le poste a été attribué à notre officier le Lieutenant Marc CRIQUI. Ce dernier avait anticipé, mais il ne pensait pas que ce changement allait venir aussi vite et prendre du galon. Il pensait plutôt lever le pied et prendre sa retraite d'ici quelques années. Après avoir réuni l'ensemble des sous-officiers de la section, c'est le Sergent-chef Ludovic CRIQUI qui a été nommé « Chef de la section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim » au 1er mai 2022. Pour cela il avait suivi une formation « Chef de Section » au mois de mars.



PETITS POMPIERS

Cette année, après avoir participé au 90e anniversaire de nos collègues de Wilwisheim, en voyant « la génération future » de Wilwisheim et les « graines de pompiers » de Schwindratzheim, une idée a germé. Et pourquoi pas à Gougenheim ? De fil en aiguille, le projet vu le jour et le dimanche 23 octobre 2022, Séverine Criqui, Raphaël Grandpierre et Franck Noury ont accueilli à la caserne de Gougenheim pas moins de 26 « Petits Pompiers ».



Au programme, découverte du monde des pompiers, marche au pas, découverte du matériel, initiation aux premiers gestes de secours,...



JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)



Cette année encore, les jeunes sapeurs-pompiers du secteur de Hochfelden ont pu profiter de l'hospitalité de notre caserne. Vous allez peut-être les apercevoir les samedis matin dans les rues de Gougenheim aux abords de la caserne. Nous sommes pas moins de 4 Sapeurs-pompiers de la section à être impliqués dans le fonctionnement de la section de JSP.

De 12 à 16 ans, filles et garçons peuvent découvrir le métier de Sapeur-Pompier en intégrant la section des JSP de Hochfelden.

Le cycle JSP se déroule en 4 années callées sur le calendrier scolaire des jeunes :

- la 1ère année à Schwindratzheim ;
- la 2e année à Gougenheim ;
- la 3e année à Hochfelden ;
- la 4e année sur l'ensemble de la compagnie de Saverne.

A l'issue de ces 4 années, les jeunes passent le Brevet des Cadets qui leur permettra, s'ils le souhaitent, d'intégrer le corps départemental des Sapeurs-pompiers, après 4 jours de formation complémentaire au lieu de 12. Tout au long de ce cursus, il faut savoir que les JSP n'effectuent aucunes interventions, mais apprennent les bases et les valeurs du métier de Sapeur-Pompier.

A ce jour la section de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim compte dans ses rangs 6 pompiers issus des JSP, ce qui représente un tiers de notre effectif.

Si vous souhaitez nous rejoindre que cela soit en tant que JSP ou Sapeurs-Pompiers, n'hésitez pas à nous contacter.



CÉRÉMONIES

Cette année la Section a participé à plusieurs cérémonies :

- Le 1er mai le 90e anniversaire de la Section de Wilwisheim
- Le 13 Juillet fête nationale à Duntzenheim





- Le 19 novembre le 140e anniversaire de la Section de Schindratzheim

- Le 3 décembre pèlerinage de la Ste Barbe à Kuttolsheim.



LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'AMICALE ET CHEF DE SECTION GOUGENHEIM ROHR DUNTZENHEIM SCH LUDOVIC CRIQUI

Plutôt habitué à fournir les photos pour les différents articles, l'écriture du mot du chef est pour moi une première. Pour celles et ceux qui ne me connaîtraient pas encore, je suis natif de Gougenheim, fils de Jean-Luc CRIQUI pompier retraité, au grade de sergent honoraire et filleul du lieutenant Marc CRIQUI. On peut dire que les pompiers, je baigne dedans depuis tout petit.

Ma carrière a commencé par la vente des tombolas lors de nos traditionnelles Pompier Fescht, puis lors de différentes manœuvres à jouer les victimes avec d'autres enfants de pompiers. C'est à 18 ans que j'ai pu m'engager en tant que sapeur-pompier volontaire, et oui à l'époque il n'y avait pas encore de section de Jeunes Sapeurs-Pompiers sur notre secteur.

Au fil des années j'ai pu progresser en suivant diverses formations, pour passer au grade de Caporal en 2012, puis passer au grade de sergent en 2015. Tout en commençant à côté de ça à encadrer les Jeunes Sapeurs-Pompiers à Schwindratzheim puis à Gougenheim.

En 2018 après une réforme nationale du système de formation, j'ai participé aux premières formations d'accompagnateur de proximité, ce qui permet d'encadrer des stages ainsi que des recyclages.

Vous l'avez sûrement vu dans les précédentes éditions, en 2019 je me suis marié avec Séverine, la seule pompier

de la caserne de Gougenheim à l'époque. Elle aussi très impliquée dans le fonctionnement de la section puisque depuis septembre 2022 c'est elle qui s'occupe avec Raphaël et Franck de nos Petits Pompiers.

En novembre 2019, la présidence de l'amicale m'a été confiée suite à l'assemblée générale pour l'union avec l'amicale de Rohr. Nous avons pu vous proposer notre dernier dîner dansant à Duntzenheim en février 2020.

Après deux années d'absences, l'année 2022 fût très animée, vous avez été nombreux à avoir répondu présents à nos manifestations organisées à Gougenheim, Rohr et Duntzenheim :

- les 21 et 22 mai, pour notre traditionnelle « Pompier Fescht », au cœur de Gougenheim,
- le samedi 16 juillet 2022 à Rohr pour une soirée Tarte Flambée,
- le samedi 24 septembre 2022 à Duntzenheim pour une soirée Tarte Flambée.

Du côté de la Section, je ne pensais pas que 2022 allait être marquée par ma nomination en tant que Chef de Section, en effet nous avons déjà évoqué le sujet avec l'ensemble des collègues sous-officiers, mais pour anticiper le départ à la retraite du lieutenant Marc CRIQUI.



Le fait d'avoir anticipé a permis un remplacement rapide du poste d'adjoint au chef d'unité territoriale. Mais n'ayant pas encore anticipé le changement du côté de l'amicale, il va maintenant falloir trouver ma ou mon successeur pour que je cède ma place de président de l'amicale pour le bon fonctionnement de la Section.

Pour 2023, qui dit changement de chef, dit passation de commandement, et cela tombe bien c'est un anniversaire historique pour la section, **120 ans ça se fête !!**

Pour cela réservez-vous d'ores et déjà les **samedi 24 et dimanche 25 juin 2023**.

Par ces quelques mots je tenais également à remercier mon oncle et parrain le lieutenant Marc CRIQUI sans qui je ne serais pas arrivé là où je suis actuellement, un modèle à suivre, j'espère être à la hauteur du poste qui m'a été confié mais la barre a été placée très haute.

Je tenais également à mettre un point d'honneur à la disponibilité de l'ensemble des membres de l'amicale que cela soit pour les manifestations, pour les formations ou pour le fonctionnement de la section.

Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin !

Nous tenions également à remercier l'ensemble de la population qui par sa présence lors de nos manifestations, son accueil lors de la distribution de nos calendriers et son soutien tout au long de l'année nous encourage dans nos actions. Nous vous en sommes reconnaissants.

Pour l'ensemble des membres,

Le Chef de Section et président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim,

Ludovic CRIQUI

LE MOT DE L'ADJOINT AU CHEF D'UNITÉ TERRITORIALE HOCHFELDEN (ACUT) LTN MARC CRIQUI

Lors de la dernière édition du bulletin Communal de 2021, je vous faisais part de mon souhait de me mettre en retrait de la vie des Sapeurs-Pompiers après 42 années de bons et loyaux services effectués à ce jour de 2022 !

Mais je ne pensais pas que 2022 allait apporter des bouleversements et changements aussi rapidement en ce début d'année.

En effet suite à la mutation de l'Adjoint de l'Unité Territoriale de Hochfelden (Le Ltn Pierre-Olivier Doucet) dans les Landes, une place dans l'organigramme du Centre de Secours Hochfelden était libre et l'on m'a proposé le poste.

Après délibération avec mes collègues officiers du C.S., j'ai accepté et ceci a, par effet boule de neige entraîné ma mise en retrait de la fonction de Chef de Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim.

Heureusement la réflexion était déjà bien avancé au sein des sous-officiers de la Section et il a été convenue que le Sergent-Chef Ludovic Criqui allait reprendre la charge d'assurer la pérennité des sapeurs-pompiers et donc des secours de proximité.

Le passage de témoin officiel se fera lors de la fête du 120° anniversaire de la création du Corps Communal de Gougenheim le 24 et 25 juin 2023. Nous vous donnons R.D.V. pour ce moment festif et solennel !

J'ai vécu des moments formidables entouré de gens qui se sont pleinement investis et qui ont su me faire confiance, même quand le doute s'installait.

Pour le 100° anniversaire nous avons eu la joie de pouvoir annoncer à la population notre modernisation par l'acquisition de notre Véhicule de Premier Secours (que l'Amicale a en partie financé). Puis nous avons vécu ensemble la fusion du Corps Communal de Gougenheim avec celui de Rohr avec siège en la Caserne de Gougenheim lors de la Départementalisation de l'Ensemble des Sapeurs-Pompiers. Par la suite nous a été délégué la responsabilité de primo-intervenant sur la Commune de Duntzenheim.

Depuis ce jour les trois Communes sont regroupés sous l'appellation : Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim. Enfin il y a pas si longtemps nous avons inauguré avec fierté nos nouveaux locaux, beaucoup plus opérationnels et conviviaux.

Que de chemins semés d'embuches parcourus depuis mon adhésion à la grande famille des Sapeurs-Pompiers « mais comme disait mon Ancien Chef du Corps Communal de Gougenheim: j'y ai toujours cru »

Voilà pour moi l'heure de la retraite arrive à grand pas et ceci même si j'ai en charge plus de responsabilités. En effet l'âge maxi 65 Ans se rapproche et mon plus grand souhait et que l'on parle encore longtemps des pompiers de la Section.

Alors pourquoi pas toi dans cette Aventure !

Ltn Marc Criqui

Adjoint du Chef de l'Unité Territoriale de Hochfelden.



Cette année ce sont quatre membres actifs de notre communauté qui ont tourné une page de leur vie professionnelle.

Laurence Bernecker



Depuis 1990, les jeunes enfants de Gougenheim grandissent à l'abri du sourire de Laurence. Employée de la commune comme ATSEM à l'école maternelle du village, elle a accompagné les premiers pas de nos petits dans la classe de Petite et Moyenne sections. Dynamique, créative et bienveillante, elle a participé à faire de notre école un lieu agréable pour tous : enfants, enseignants et équipe

municipale. Depuis la rentrée scolaire 2022, la première depuis son départ à la retraite durant l'été, l'école apprend à vivre sans elle, même si selon certaines rumeurs elle apparaît parfois au loin au volant de sa moto.

Membre de l'Association depuis 1988, Laurence y a fait du théâtre et a animé le Carnaval des Enfants pendant 20 ans. Elle anime également les Atelier Peinture de l'ASCSG à la salle des fêtes depuis 2002. Elle y accompagne les élèves et les conseille sur des techniques diverses tout en laissant libre court à leur expression artistique. Dans le cadre de ces ateliers « Lau » organisa de nombreuses expositions, notamment au Trèfle à Truchtersheim.

Toute l'équipe municipale souhaite beaucoup de bonheur à Laurence et la remercie encore une fois pour tout ce qu'elle a apporté et apporte encore à Gougenheim.



Marc Criqui



Pilier de la famille des Sapeurs-Pompiers de Gougenheim depuis plus de 40 ans, Marc a laissé cette année la section dans les mains de la nouvelle génération après un parcours remarquable. Membre du Corps Commune depuis 1981, Marc a accompagné l'évolution du Corps de Sapeurs-Pompiers de notre village au cours des quatre

décennies suivantes : achat des premiers véhicules pour remplacer la carriole tirée à bras, création de la section Gougenheim-Rohr, puis Gougenheim-Rohr-Duntzenheim, création de la section JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers), ...

Sans oublier sa participation à l'Amicale et aux tournois de foot intersections.

Cette carrière à la longévité rare fut saluée par la remise de la médaille Grand Or en 2020. Une juste récompense pour un engagement sans faille de 40 ans au service de la population.



Marc ne quitte cependant pas la grande famille des pompiers, et toute l'équipe municipale lui souhaite le meilleur dans ses nouvelles fonctions au Centre de Secours de Hochfelden. Pour toutes les vies sauvées et une dévotion exemplaire, merci !



Départ de Béatrice et Allain Robert



C'est avec regret que nous avons vu Béatrice et Allain Robert quitter Gougenheim en 2022, après des années à participer à la vie de l'école du village, du club de Scrabble, et à prendre soin de notre belle chapelle. Un grand merci à eux pour tout ce qu'ils ont apporté à notre communauté !

Un petit mot de Béatrice et Allain :

RETOUR AU BERCAIL

« Après 51 ans passés dans ce charmant village du Kochersberg qu'est Gougenheim, nous avons saisi l'opportunité d'acheter un appartement à Haguenau, ville dans laquelle je suis née et où j'ai rencontré mon futur époux, il y a 59 ans. L'idée de quitter notre maison était un crève-coeur, nous étions de véritables campagnards dans l'âme.

Comment renoncer :

- au panorama magnifique qui s'offrait à nous à partir de la fenêtre notre cuisine ?
- aux paysages vallonnés incitant à de belles promenades

tout autour de la commune ?

- aux activités de jardinage auxquelles nous nous adonnions avec joie ?
- au spectacle journalier des nombreux oiseaux qui revenaient fidèlement chaque automne ?
- au chant du coq de Martine dont le décalage nous faisait sourire ?
- au son des cloches qui ponctuaient si agréablement le temps ?
- à la chapelle que nous ouvrons tous les dimanches depuis 30 ans ?
- à nos agréables voisins et chaleureux amis ?
- aux habitants du village avec lesquels nous avons toujours plaisir à échanger quelques mots ?
- aux rencontres d'anciens élèves qui sont un peu restés mes « petits »
- à mes compagnons de jeu du club de scrabble que j'ai fondé il y a 43 ans ?
- à l'accueil toujours souriant des plus charmantes secrétaires de mairie qui soient ?

Et pourtant, nous avons choisi le confort et la sécurité d'un appartement, calme et situé en bordure de forêt.

La terrasse de notre attique est grande, nous continuerons à y cultiver notre jardin et à nourrir les oiseaux du bois voisin.

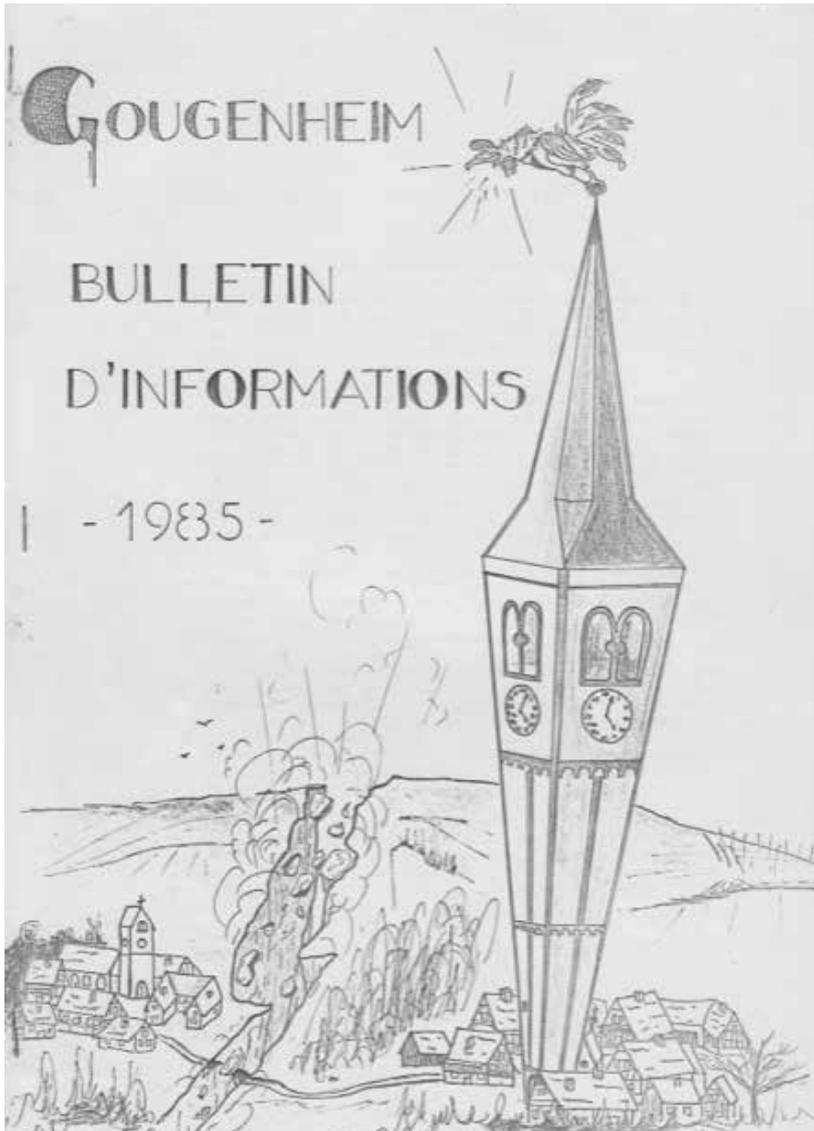
Nous exprimons toute notre gratitude à M. le Maire et à M. le Président du Conseil de fabrique pour leur chaleureuse carte et le bon qui l'accompagnait : un repas dans un restaurant gastronomique de Lembach, pour nous remercier de nous être occupés de la chapelle de son entretien et fleurissement. Leur cadeau nous a vraiment touchés. C'est avec plaisir que nous assurons le nettoyage de « notre » chapelle et St. Laurent avait un bouquet tous les dimanches, les fleurs de notre jardin offrant un panel varié toute l'année.

Le village de Gougenheim fera à jamais partie de nous. J'y joue encore ponctuellement au Scrabble, et nous y revoyons des amis.

Nous y assisterons aux futures manifestations des diverses associations.

Avec toute notre amitié aux Gougenheimois, nous nous reverrons. »

Béatrice et Allain ROBERT



n'était pas d'actualité, froid et neige menaçaient souvent les chrysanthèmes de la Toussaint.

Voilà donc, pour Gougenheim et Rohr, l'occasion à ne pas manquer car tous les travaux réalisés ou commencés dans les cinq ans bénéficieraient de très généreuses subventions et de prêts à taux avantageux... Malgré des vents contraires, la fusion par association des deux communes, prévu pour 1972, est scellée le 31 janvier 1973 par décret préfectoral. Un « oui » sans coup de foudre, juste un : je t'aime, moi non plus. Un mariage de raison(s) en quelque sorte.

Dès le début, la canalisation de notre Dorfgraben, préalable au 'tout à l'égout' fit grincer certaines dents. Car comme sœur Anne du haut de sa tour*, les Rohrois ne voyaient rien bouger ; juste des projets, des plans... Mais tout finit par arriver : aux travaux d'assainissement lancés concomitamment dans les deux localités, succéda la refonte complète de la voirie, dans les mêmes conditions. Jamais on n'avait vu des chantiers de cette importance !...

Au fil des années des années suivantes, si bien des liens furent créés permettant de croire en un avenir commun, un sournois désamour se mit à s'insinuer dans certains esprits, tant et si bien (?) que cette fusion par association – que l'Administration avait mis des années à mettre en place : cadastre, livre foncier, services des impôts, PTT, dénomination des rues...- implosa. Pour bien des raisons, bonnes ou mauvaises, la défusion est actée par le conseil municipal avec effet au 1er janvier 1986 (6 voix pour, 3 contre et 5 abstentions). Le moi non plus a triomphé sur le je t'aime.

Et si... ?

L'idée était bonne et défendable : 36 000 communes, principalement petites...pourquoi ne pas les regrouper et mettre en commun ressources, dépenses et projets ?

Début des années 70, les Services de l'Etat se lancent donc dans des projets de regroupement voire de fusion ; réunions et débats se succèdent pendant des mois. Les communes candidates ne se bousculent pas : vouloir fondre deux, voire trois ou quatre entités dans un même creuset, n'est-ce pas illusoire pour les gaulois réfractaires de notre douce France ?

In fine, plutôt rares sont les communes qui consentent, parfois du bout des lèvres, à se regrouper. Quant à la fusion... Mieux vaut parler de communes associées.

Gougenheim et Rohr ont de « sérieuses » raisons de s'associer : les travaux d'assainissement, prévus de longue date et jamais réalisés faute de financement. Presque toutes les autres communes du canton avaient leur réseau d'assainissement, et avaient oublié le temps des caniveaux gelés et transformés en patinoires, notamment les samedis, jour des bains !! Et en ces temps-là, pas si lointains pourtant, où le réchauffement de la planète

Et pourtant... même si, lors des élections municipales, quelques diabolins séditieux quittaient leur enfer pour un p'tit tour sur terre, histoire d'ajouter du pétillant à l'ambiance générale, pas toujours fusionnelle, d'autres communes associées du secteur – Berstett, Schnersheim, Willgottheim - ont su tenir et le cap et la barre. Et fêter, avec fierté et en grande pompe, leurs "noces d'or", comme titraient les DNA. Avec feu d'artifice !

Ah, j'allais oublier... Les deux écoles, l'une à deux classes, l'autre à classe unique, avaient été regroupées en R.P.I. dès septembre 1972, et le ramassage scolaire effectué par les trois enseignants. Personne –quelle sagesse !- n'émit le souhait de revenir à l'ancienne situation. Pourtant, alors que l'inspecteur départemental, M. Monteillet, avait rêvé d'une école au Weyer, entre les deux villages, en pleine nature, il y eut deux écoles... Deux mairies, deux salles des fêtes...

Et si... la porte de l'autonomie, de l'indépendance, de la défusion était restée fermée ?

M. Starck

*Voir conte Barbe Bleue de Perrault



Les « Hofname » de Gougenheim (suite) - Rue des Bergers

RUE DES BERGERS (AUTREFOIS ENTENFANG « S'SCHOTTE »)



Le hofnâme est consécutif au mariage de Lorentz SCHOTT originaire de Dingsheim qui épouse en 1731 Catherine VOGLER la veuve de Hans SCHMITT. En effet, à la fin du 17e siècle la ferme est occupée par Lorentz SCHMIDT et sa femme Eva WEINLING, la sœur de Wolff WEINLING « s'Schlosse ». Le couple s'est marié en 1681 et a donné naissance à 5 enfants : Maria, née en 1682 épouse en 1707 Wolfgang GRUEBER à la ferme « s'Wolfe » mais décède en 1717, Brigitte, née en 1683 épouse Hans DIEBOLD tonnelier à Gingsheim, Hans, né en 1686 épouse en 1710 Catherine VOGLER de Reitwiller, il hérite de la ferme paternelle mais décède prématurément en 1731, Catherine, née en 1692 épouse en 1717 Michel HOST à Durningen et enfin Lorentz né en 1695 décède avant 1731.

Hans SCHMIDT et son épouse Catherine VOGLER ont 4 enfants : Jacob (1716), Maria (1719), Lorentz (1722) et Catherine (1724). Après son décès Catherine VOGLER se remarie en 1731 avec Lorentz SCHOTT le fils de Martin SCHOTT de Dingsheim. Catherine VOGLER décède en 1753.

La ferme est transmise à Maria, fille du 1er lit qui épouse en 1744 Hans HAMM. Le fils de Jacob HAMM et Anna LORENTZ de Rumersheim. Le couple aura 2 enfants : Jacques (1745 - 1761) et Anne Marie (1751), mais Maria SCHMIDT décède prématurément en 1753 et Jacob se remarie en 1755 avec Catherine WEISS (1729 - 1810). Ils auront 4 enfants : Catherine (1756 - 1825) épousera Henri SCHNEIDER, hacheur de paille à la ferme « Strohschnieders » qui deviendra plus tard « Schättermeyers » ; Jean-Michel (1759 -1764) ; Nicolas (1762 -1814) et Barbara (1764 -1771).

C'est Nicolas qui reprend la ferme, charpentier, il épouse Catherine MÜLLER originaire de Schaffhouse qui lui donnera 6 enfants. L'aîné, Jean (1793 - 1850) sera charpentier comme son père, après son mariage en 1819 avec Anna SCHMITTBIEHL il construira sa propre maison rue des Seigneurs qui prendra le hofnâme « Schotte-Hansels ».

Laurent HAMM (1803 - 1894), également charpentier reprend la ferme familiale. Il épouse en 1834 Salomé LAUGEL, originaire de Friedolsheim. Le couple aura 7 enfants dont 4 mourront jeunes. Jacques (1737 - 1870) sera cultivateur mais restera célibataire à la ferme, ainsi que sa sœur Salomé (1842-1908) et c'est finalement l'autre sœur : Marie-Anne (1839 -1926) marchande de volailles qui

épouse en 1871 Jacques MEYER (1842 - 1926), charpentier cultivateur originaire de Saessolsheim qui succède à la ferme à son père Laurent HAMM.

Parmi leurs 6 enfants, 3 n'atteindront pas l'âge d'un an, finalement Joseph MEYER, né en 1874 épouse en 1908 à Zurich en Suisse Clara ZURN née en 1874 à Waldsee dans le Wurtemberg. Elle fera commerce de friandises pendant quelques années mais la famille quitte le village en vendant leur ferme à Joseph HOLTZER le fils de Laurent HOLTZER qui exploite le restaurant « Aux deux Clés » en face.

Joseph HOLTZER né en 1876 est cultivateur. Il épouse en 1906 Marie Elisabeth MEYER née en 1876, la sœur de Joseph MEYER. Ils auront 4 enfants : Laurent (1907 -1981) se marie à Strasbourg en 1937 avec Ernestine SCHMITT ; Rosalie (1909 -1935) épouse en 1935 Albert ALTER à la ferme « s'Schlosse », puis en 1946 Joseph HEITZ.

Antoine HOLTZER (1912 -1982), cultivateur, hérite de la ferme paternelle et après son mariage avec Antoinette BROCKER (1921-2005) de la ferme « s'Bocks » construira sa nouvelle maison et démolira l'ancienne maison à pans de bois. Leur fils François (1946) construit au n° 10 rue de la forêt, sa sœur Lucienne (1952) épouse en 1975 Ernest STUTZMANN originaire de Truchtersheim et conserve la maison familiale.



Ancienne maison de la famille « s'Schotte »
et maison reconstruite par Antoine HOLTZER

N° 4 RUE DES BERGERS (AUTREFOIS ENTENFANG « S'BAYERS »).

Le hofnâme provient probablement de Mathias BEYER (1748 -1793) gardien d'oies marié à Elisabeth UNSER. Par la suite la maisonnette est habitée par Arbogast GOETZ (1734 - 1797), hacheur de paille qui a épousé en 1761 Marie MEYERHOFFER la fille d'Antoine MEYERHOFFER et de Marie-Madeleine WERLING. Arbogast GOETZ le fils de Hans GOETZ et Barbara GILLIG vient de la ferme « s'Hanse », Le couple donne naissance à 7 enfants et après le décès prématuré de Marie, Arbogast épouse en secondes noces en 1779 Barbara HERRMANN (1735 - 1788) originaire de Huttendorf. Ils auront un fils : Sébastien né en 1780.

C'est Antoine GOETZ (1762 - 1819) le fils aîné du premier lit qui leur succède, journalier, il vit avec ses deux sœurs : Anne Catherine (1767 -1830) et Marie (1773 - 1848). En 1788, il épouse Marie SCHLÄGEL née à Rohr, la fille de Hans SCHLÄGEL et Gertrude HINTERMEYER. Rapidement veuf, il se remarie vers 1792 Avec Marie RUSCH (1763 - 1834) la fille du charpentier Laurent RUSCH de Durningen. Parmi leurs 7 enfants, plusieurs mourront en bas-âge et c'est Laurent (1800 - 1883) qui reprend la ferme.



Laurent est cultivateur, il épouse le 4 avril 1823 Anne Marie WOLFF née en 1799 à Truchtersheim qui décède le 20 août de la même année. Il se remarie au mois de décembre 1823 Avec Barbe FIESSLER (1798 -1868), la fille du tisseur de lin Sébastien FIESSLER et de Catherine DANGELSER de la ferme « s'Löjels » rue des Seigneurs. Le couple aura 9 enfants : Antoine, l'aîné, né en 1825 décède à l'âge de 9 ans, sa sœur : Barbe (1829 -1919), dite « s'Hånse Barvel » épouse en 1854 le menuisier Jean DEBES à la ferme « s'Hånse » et c'est François Antoine (1833 - 1919) qui héritera de la ferme paternelle. Egalement cultivateur, il épouse en 1868 Rosalie MENGUS (1842 - 1881) originaire d'Altenheim. De leurs 9 enfants, 5 mourront en bas-âge et c'est Marie Madeleine (1873 -) qui hérite de la ferme.

Marie Madeleine épouse en 1897 Laurent ADAM (1866 - 1906) le fils du cultivateur Jacques ADAM et Thérèse BEHR (BAER ?) de la ferme « s'Schwärze ». Il semble qu'aucun de leurs 5 enfants ne reste à Gougenheim et la ferme est rachetée par Léon BIETH.

Léon BIETH (1888 - 1964) cultivateur, fils de François Antoine et Catherine SPEICH vient de la ferme « s'Wolfe-Claüse », Il épouse en 1920 **Joséphine RECHT (1893 -)** originaire de Schaffhouse. Leur fils aîné : Joseph (1922-1944), est tombé pendant la 2e guerre mondiale ; Son frère Lucien (1922- 1985) épouse en 1961 Léontine KOEBEL (1931 - 2010) de la ferme « s'Grambe ». Le couple reste sans enfants et au décès de leur oncle Edouard (1884 -1965) resté célibataire et vivant avec sa sœur Thérèse (1885 -1953) également célibataire, ils héritent de la ferme paternelle « s'Wolfe-Claüse » et s'y installent.

La ferme « s'Bayers » très dégradée est vendue en 1977 à Simone NIEDSCHELM qui effectue des gros travaux pour la réhabiliter dans son jus aidé par son père Albert. En effet les parents de Simone viennent la rejoindre, Albert décède à Gougenheim en 1982 et son épouse Marie Catherine née ZILLER en 2009.



N° 2 RUE DES BERGERS (AUTREFOIS ENTENFANG) « S'HERTE-MECHELS ».

La maison est habitée au début du 19e siècle par Jean Michel BARTH le fils du voisin d'en face : Joseph BARTH de la ferme « s'Herte ». Jean Michel est né en 1790 du 3e lit de Joseph remarié en 1783 à Anne-Marie GRABER, comme son père il est pâtre, gardien de vaches et journalier. Il épouse en janvier 1811 Marie TROESCH (1783 - 1842), la fille de Hans TROESCH et Marie HIRT de la ferme « s'Dresche » rue des Seigneurs. Le couple a 5 garçons : Jean né en décembre 1811 épouse en 1835 Rose JÖHL née en 1813 à Gougenheim ; Michel né en 1814 reprendra la ferme familiale ; Melchior né en 1817 décède jeune à l'âge de 20 ans en 1837 de même que François Joseph (1821 -1833) ; Laurent né en 1823 épouse en 1847 Anne WOLFF à Rohr à la ferme « s'Schallemeysers ».

Michel BARTH (1814 - 1875) exerce la profession de maçon, il épouse en 1842 Marie Catherine BOCK (1817 -1880), la fille d'Antoine BOCK et de Madeleine DAMM de la ferme « s'Ziesels ». (d'après le cartouche apposé sur un mur il reconstruit la maison en 1850). Plusieurs de leurs



Cartouche de Michel Barth

7 enfants ne survivront que quelques jours, Joseph, le fils aîné reprend la ferme paternelle, tandis que François Antoine (1849 - 1924) également maçon épouse en 1876 Thérèse MATTER et s'installe à la ferme « s'Roessels » au début du village.

Joseph BARTH (1842 - 1916) maçon-cultivateur épouse en 1870 Françoise ZEHNACKER (1843 - 1906) originaire de Kienheim. François Antoine leur fils aîné né en 1871 ne survivra que 6 mois, Rosalie née en 1875 meurt à 16 ans en 1892, Salomé née en 1879 épouse en 1911 Antoine BOCK à la ferme « s'Wewer-Hansels » et c'est Marie Thérèse (1873 -1944) qui reprend la ferme paternelle après son mariage en 1907 avec François DRACH (1877 -1944), cultivateur originaire de Schnersheim. Le couple aura 5 enfants : Antoine (1909 -1911) décède en bas-âge, Marcel (1911) sera boulanger à Nancy, Joseph (1912) se marie à Lupstein, Albert Michel (1914) exerce la profession de facteur à Gougenheim et c'est Alphonse le fils aîné qui reprend la ferme.



François DRACH et ses fils vers 1920

Alphonse DRACH né en 1908 épouse en 1947 Louise SCHROEDER née en 1926 à Volkrange en Moselle dont il aura 5 filles et un garçon : Marcelle (1950) ; Marie-Jeanne (1952) ; Chantal (1955) ; Rose-Marie (1957) ; Geneviève (1959) et Albert en 1956. Mais la famille quitte Gougenheim et la maison est vendue à Gilbert HOLTZMANN qui la revend à la famille de Hervé HUET, puis elle est rachetée



dernièrement par Yann PHILIPPE et son épouse Aurélie GREGORI arrivés à Gougenheim en 2015 avec leurs deux enfants Timothé et Agathe.



Aspect actuel de la ferme

N° 1 RUE DES BERGERS (AUTREFOIS ENTENFANG) « S'HERTE ».

Le « hoftname » fait référence au métier exercé par ses habitants et qui confère son nom à la rue entière. Les HEYDMANN devenus par la suite HEITMANN sont des bergers originaires de la « Hünebürger Heide » au nord de l'Allemagne et leurs descendants sont bergers dans plusieurs villages du Kochersberg : Gingsheim, Kienheim, Rohr, etc.

Les premiers habitants de cette maison sont Pierre HEYDMANN / HEITMANN, gardien de troupeaux, marié avec Marie JACOB qui donne naissance à 2 filles à Gougenheim : Marie et Anne. Marie décède en 1751 à l'âge de 10 ans, Anne née en 1744 ne survivra que quelques heures à sa mère décédée en couches au mois d'avril. Pierre se remarie au mois de juillet avec Anne Marie IMHOFF née en 1717 à Neugartheim au foyer de Laurent IMHOFF et Barbara CLAUS qui rejoindra sa fille à Gougenheim où elle s'éteindra en 1760. Quatre filles sont nées du 2e lit : Anne Catherine (1745 - 1775), Barbara (1749 -1752), Anne Marie (1752) ne survivra que quelques jours et Anne Marie (1754 -1758). Pierre HEITMANN décède en 1780, deux ans avant sa deuxième épouse.

Anne Catherine HEITMANN épouse en 1768 Joseph BARTH (1741 - 1815), berger gardien de vaches originaire de Kuttolsheim. Après la naissance d'un garçon mort-né en 1770, deux filles : Anne Marie (1771-1834) et Marie Catherine (1774) qui ne survivra que 3 mois verront le jour à leur foyer. Anne Catherine HEITMANN décède prématurément à 30 ans et Joseph se remarie en mai 1775 avec Catherine SCHRAM (1746-1783) de la future ferme « s'Bäcke ». Deux enfants naîtront de cette union : Joseph en 1776 et Barbara en 1777. Catherine SCHRAM meurt en couches en 1783 en accouchant d'une fillette mort-née. Joseph BARTH épouse en 3e noces Anne Marie GRABER (1747-1817) de la ferme « s'Orwels » et de nouveau leurs enfants : Michel (1783), Marie Catherine (1786) et Marie Catherine (1787) décèdent en bas-âge. Une dernière fille voit le jour en 1788.

Anne Marie BARTH (1771-1834) née du 1er lit de Joseph est dite bergère. Elle épouse en 1793 Jean LOTH (1770-1833), pâtre originaire de Schaffhouse. Neuf enfants verront le jour dont 3 deviendront à leur tour berger ou bergère. Catherine (1795-1883), Pierre (1802) et Jean (1809) qui succédera à ses parents. Madeleine (1804) sera couturière, Salomé (1807), Anne (1809) et Mansuete (1822-1835) une

filie illégitime de Catherine, complètent la maisonnée.

Tandis que Catherine tout en exerçant son métier de mariée avec le maçon Antoine MEYER (1807-1891) à la ferme « s'Stey-Clause » dans la « Rossgäss », son frère Jean (1809-1893) dit Hans sera le nouveau berger à la ferme paternelle. Il épouse en 1833 Marie HASSELMANN (1806-1869) de la ferme « s'Schnieder-Martels ». Le couple donne naissance à 8 enfants dont 2 morts nés. Laurent, le fils aîné reprendra la ferme et cohabite avec sa sœur Salomé (1838- 1904) restée célibataire ; Barbe (1840), Jean (1842), Anne Marie (1844) quitteront le village et Madeleine (1847) décède à l'âge de 4 ans.

Laurent LOTH (1836-1904) est à la fois berger et cultivateur. Il épouse en 1865 Marie MENGUS (1842-1894), fille de Laurent MENGUS et Catherine FIESSLER de la ferme « s'Löjels ». Le couple donnera naissance à 16 enfants ! Malheureusement 11 d'entre eux ne survivront pas à leur premier anniversaire. Le fils aîné, Nicolas (1865-1894), cultivateur, est censé reprendre la ferme mais décède à 28 ans. Joseph né en 1868 deviendra instituteur à Knoersheim, puis à Monswiller où il épouse en 1898 Rosalie GUTH également institutrice. Leur famille revient s'installer provisoirement dans la ferme paternelle de 1932 à 1934. Laurent (1872-1916) est incorporé au 492e Régiment d'Infanterie dans l'armée allemande où il succombe durant les combats de la 1ère guerre mondiale dans la plaine de Woivre.

Alphonse LOTH (1880-1918) est le 3e fils à porter ce prénom. Cultivateur, il épouse en 1910 Antoinette STEINMETZ, la fille de Laurent STEINMETZ et Marie Louise DISSERT née en 1887 dans la ferme voisine « s'Rose ». Le couple donne naissance à 4 enfants : Laurent (1912) qui épouse en 1940 Reine LOIGEROT à Val d'Ajol dans les Vosges ; Marie Louise (1911) épouse en 1938 Eugène OBERLÉ à Obenheim ; Antoine (1914) meurt en bas-âge à 8 mois, enfin Alphonse qui exerce le métier de cordonnier dans la maison paternelle. Au début de la Grande Guerre Alphonse est incorporé au même 492e Régiment d'Infanterie dans l'armée allemande que son frère. Il y succombe également, victime des dernières batailles à deux jours de l'armistice le 9 novembre mais son lieu de décès reste inconnu.



Antoinette STEINMETZ et sa petite fille Colette OBERLÉ

Marie Louise LOTH et son mari Eugène OBERLÉ, technicien forestier sont domiciliés à Saint Mihiel dans le département de la Meuse où naissent leurs 2 enfants : François Bernard (1938-2017) et Colette (1942-2019) qui épouse en 1973 à Gougenheim Joseph WEISS. Deux garçons naîtront à leur foyer : Fabien (1976) et Claude (1977). Fabien et sa compagne Junko SASAKI et leurs deux enfants : William





(2008) et Sophia (2011) habitent avec leur papa Joseph.

N° 3 RUE DES BERGERS (AUTREFOIS ENTENFANG) « S'KRAMERS ».

A la fin du 17e siècle Georges MARTZ et son épouse Marguerite SCHLECHT exploitent une petite ferme. Parmi les 7 enfants du couple, Marie née en 1690 épouse en 1719 Hans KRIEGER à Kienheim. Georges se remarie en 1694 avec Christine KLINGHAMMER originaire de Reitwiller qui lui donne 5 autres filles dont Brigitte (1698-1733) qui épouse en 1718 Adam ADAM à la ferme « s'Seilers » et Marguerite (1701-1763) qui épouse en 1725 Laurent SPECHT à Saessolsheim. Georges meurt en 1730 après avoir transmis son bien en 1718 à son fils Valentin.

Valentin MARTZ (1694-1740) est tisserand et mercier ce qui explique l'origine du « hofnâme ». Il épouse en 1717 Elisabeth SCHNEIDER. Parmi leurs 8 enfants, Antoine (1731-1767) qui est signalé infirme reste au foyer, Georges né en 1733 se marie à Friedolsheim avec Marie MARXER, et c'est Valentin leur fils aîné qui hérite de la maison.

Valentin MARTZ (1720-1763), tisserand, épouse en 1740 Catherine KIEFFER (1713-1763), fille d'André KIEFFER de la ferme « s'Fixe ». De leurs 4 enfants, 3 meurent en bas-âge et c'est Brigitte, l'unique survivante qui hérite de la ferme.

Brigitte MARTZ (1743-1817) épouse en 1764 Laurent JEST (1740-1817) le fils de Jacob JEST et Odile LAUB de la ferme « s'Steckel-Wewers », également tisserand, Le couple reste sans enfants.

Après leur décès la maison est occupée par Laurent MENGES / MENGUS (1775-1840), cultivateur, un neveu de Catherine KIEFFER. Il a épousé en 1802 Salomé HASSELMANN (1781-1855), fille du cordonnier Jean HASSELMANN et Catherine DEBES de la ferme « s'Keaffer-Hånse ». Le couple a 6 enfants, c'est Jean le fils aîné qui sera le nouveau « hofbeständer », deux de ses frères : Laurent (1812-1845), cordonnier, épouse en 1741 Catherine FÜSSLER (1810-1851) à la ferme « s'Löjels » rue des Seigneurs. Michel (1819-1885) également cordonnier épouse en 1747 la veuve de son frère, puis après le décès de celle-ci se remarie en 1854 avec Françoise HARTZ. Marie Anne MENGES (1814-) reste à la ferme avec son frère Jean

Jean MENGUS (1805-1868) est dit « fermier-proprétaire ». Il épouse en 1834 Marie Anne WEISS (1806-1875) de la ferme « s'Bâches ». Elle lui donnera 7 enfants. Antoine le fils aîné reprendra la ferme.

Antoine MENGUS (1837- ???), cultivateur, épouse en 1869 Marie Anne HALBWACHS (1835-1890), fille du maréchal-ferrant André HALBWACHS de la ferme « s'Schmetts » Le couple aura 5 enfants : Justine née en 1871 décède au bout de 7 mois, Joséphine est née en 1872, Marie Justine et François Antoine sont nés en 1875, et c'est Marie Catherine née en 1873 qui reprend la maison paternelle.

Marie Catherine MENGUS (1873-1958) épouse en 1896 Laurent KUHN, cultivateur né en 1866 à Wilwisheim. Dix enfants sont issus de cette union, mais les jumeaux Alphonse et Joseph nés en 1897 décéderont dans le mois de leur naissance. Laurent né en 1895 reprend l'exploitation familiale.

Laurent KUHN (1895-1974), cultivateur, épouse Joséphine

PFEIFFER (1896-1973). Leur fille Mathilde née en 1919 épouse en 1945 Joseph FUSSLER à la ferme « s'Schàmattes ». Leur fils Francis hérite de la maison de sa grand-mère et s'y installe en 1978 avec son épouse Marie Augustine RAUEL. Leur fille Sandrine rachète la ferme « s'Zeders » rue Mercière tandis que l'autre fille, Christine et son mari construisent leur nouvelle maison rue des Acacias.



Etat actuel de la ferme « s'Kramers »

N° 5 RUE DES BERGERS (AUTREFOIS ENTENFANG) « S'HOLTZERS » PUIS « S'MEYERS ».

Au début du 18e siècle Theobald CLAUS, cordonnier et appareteur originaire de Friedolsheim épouse en 1710 Marie LOHR (1690-1735) de la ferme « s'Keaners ». Le couple donne naissance à 10 enfants. Marie née en 1716 épouse Jean Georges RITTER à Gougenheim, Catherine née en 1721, épouse en 1747 Jean LINCK Originaire de Littenheim et c'est Antoine né en 1714 qui reprend la ferme paternelle.

Antoine CLAUS (1714-1763), cordonnier et appareteur comme son père épouse en 1737 Catherine HASSELMANN (1718-1780) de la ferme « s'Keaffer-Hånse ». le couple a 13 enfants, mais beaucoup décèdent en bas-âge. Lorsqu'Antoine décède à 49 ans, Jean SCHAAN, le tuteur des enfants renonce en leur nom à l'héritage car les dettes sont trop importantes, mais la veuve accepte la succession. Leur fille Marie, née en 1750, épouse en 1774 Joseph UHRING, veuf de Catherine GINGS à la future ferme « s'Steys »; Catherine, née en 1753 épouse en 1779 Antoine UHRING à Jetterswiller; Anna, née en 1755 épouse en 1782 Jacques GINGS originaire de Schaffhouse et c'est le fils aîné : Sébastien qui reprend la ferme.

Sébastien CLAUS (1739-1811), cordonnier, épouse en 1765 Marie DEBES (1758-1795) la fille du tonnelier Laurent DEBES et Marie MATZINGER « s'Keaffers ». Le couple a 9 enfants, dont Joseph, cordonnier comme ses ancêtres qui reprend l'exploitation familiale. En 1796, Sébastien achète pour 300 livres la grange d'îmière « Gemeindescheuer » qui jouxte sa propriété. Marie Catherine (1777-1845) épouse en 1800 Joseph ADAM à la ferme « s'Schnieder-Melichters ».

Joseph CLAUS (1774-1829), cordonnier, épouse en 1797 Madeleine SCHAAN (1773-1811), la fille du maréchal-ferrant Jean SCHAAN et Madeleine EHRET de la ferme « s'Schmetts ». Elle lui donnera 11 enfants, mais 4 d'entre eux décéderont entre 3 et 8 ans. Madeleine n'a que 38 ans quand elle s'éteindra à son tour. Joseph se remarie en 1812 avec Catherine MATHISS (1786-1844), originaire de Bilwisheim avec laquelle il aura encore 9 enfants dont plusieurs mourront en bas-âge. Catherine (1797-1875), épouse en 1824 Nicolas RECHT à la ferme « s'Schnieder-



Kattels ». Michel CLAUS (1800-1844), également cordonnier, épouse en 1825 Marie Anne REIMBOLD de la ferme « s'Reimbolde » et s'installe rue de la montée. C'est sa sœur Salomé qui reprend la maison paternelle.

Salomé CLAUS (1806-) épouse en 1829 André KIEFFER (1803-), cultivateur de la ferme « s'Bäsch-Odes ». Le couple donne naissance à 5 enfants entre 1830 et 1838, Rosalie, la sœur de Salomé, née en 1813 habite avec eux, mais décède prématurément à 26 ans en 1839. Après le décès de Catherine MATHISS, la belle-mère de Salomé, la famille quitte le village.



En 1851 on retrouve à leur place Laurent HOLTZER (1808-1892), boursier-aubergiste qui a épousé en 1840 Thérèse GROENER (1816-1889), la fille du meunier Michel GROENER et de Marie DEBES. Est-ce Laurent qui construit le restaurant « Aux deux Clés » ? Leur premier enfant : Michel, ne surviva qu'un mois ; Marie Anne née en 1842 donne naissance à Joséphine, une fille naturelle en 1862 et décède avec sa fille moins de deux mois après l'accouchement ; Thérèse (1844-1927) épouse en 1870 Jacques SCHAETZEL, cordonnier qui s'installe à la ferme « s'Keaffer-Hånse » ; enfin Laurent (fils) qui reprend le restaurant.

Laurent HOLTZER (1849-1899), aubergiste, épouse en 1875 Marie Catherine KIEFFER (1856-1905) originaire de Kienheim. Leur fils Joseph (1878-1938) épouse Marie Elisabeth MEYER et s'installe en face dans la ferme « s'Schotte » ; Marie Joséphine née en 1879 meurt à l'âge d'un an ; François Antoine (1882-1958) épouse en 1905 Joséphine MENGUS à Saessolsheim et c'est Alphonse (1878-1936) qui reprend le restaurant.

Alphonse HOLTZER, aubergiste, épouse en 1905 Joséphine STEINMETZ (1878-1973) qui vient de la ferme « s'Steckelwewers ». Le couple donne naissance à 5 enfants : Amélie (1906-1991) qui épouse en 1931 Joseph KUHN (1899-1957), elle décède à Haguenau ; Célestine (1907-1996) épouse en 1943 Antoine VELTEN à la ferme « s'Knåbbe » ; Raymond Alphonse (1912-1993) épouse en 1942 Caroline HELMINGER ; Marie Joséphine (1915-1927) décède à 11 ans ; Rosalie (1919-1997) épouse successivement en 1935 Albert ALTER à la ferme « s'Schlosse », puis en 1956 Joseph HEITZ à la ferme « s'Drayerbäcke ».



En avril 1936, Raymond, Célestine et leur mère quittent Gougenheim pour Cronembourg et vendent le restaurant à Joseph MEYER (1908-1987), forgeron maréchal-ferrant venant de Schnersheim. Celui-ci épouse en juillet 1936 Marie Antoinette KAEUFFER (1910-1998), la sœur du charron Antoine KAUEFFER s'Wagners » venant également de Schnersheim. Le couple gère également le restaurant animé par un club de jeu de quilles. Leur fils Henri né en 1938, forgeron et mécanicien en matériel agricole épouse en 1966 Marie Josée GASS originaire de Kuttolsheim. Deux enfants naissent au foyer : Fabienne en 1967, ingénieur chimiste établie à Metz et Dominique en 1970, électronicien qui épouse en 1996 Nathalie GARNIER avec laquelle ils construisent leur nouvelle maison rue du Galgenberg. Marie Josée, après avoir perdu tragiquement son mari décédé accidentellement en 1993, a été éprouvée cruellement par le décès de son fils Dominique cette année.





Il y a 30 ans à Gougenheim... 1992

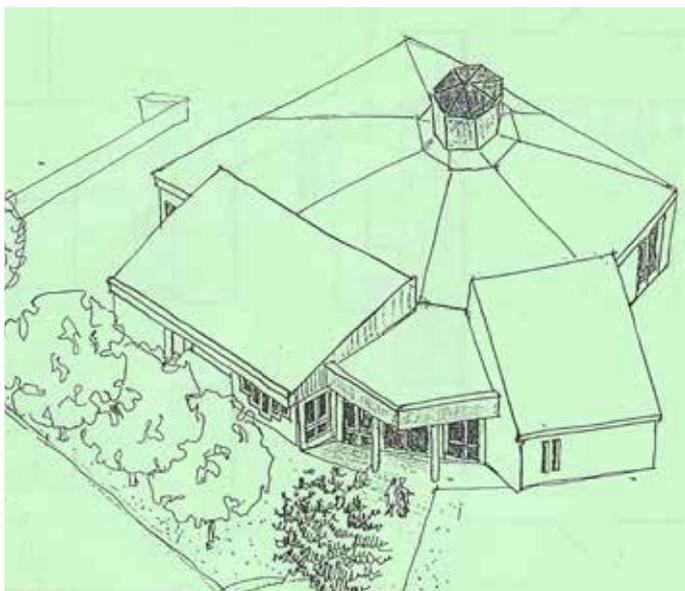


Comme tous les ans, 1992 est le théâtre d'évènements marquants. Dans le monde, on envoie du riz en Somalie touchée par la famine. En Europe les douze états membres de la CEE signent le Traité de Maastricht, marquant ainsi la création de l'Union européenne. En France nous voyons

apparaître les premiers téléphones portables cellulaires sur le réseau Itineris, alors qu'un avion s'écrase sur le Mont Saint-Odile. La flamme olympique visite le Kochersberg sur la route d'Albertville.

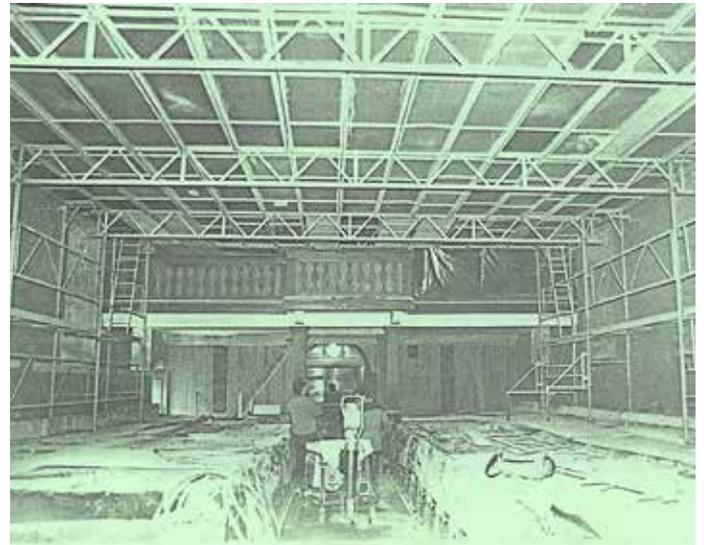
A Gougenheim, 1992 est surtout l'année de la restauration de l'Église et du lancement des travaux de la salle polyvalente, deux chantiers majeurs qui laisseront une empreinte profonde sur le village pour les décennies à venir.

La construction de la salle polyvalente est un projet mené depuis plusieurs années, avec le double objectif de répondre à l'évolution des effectifs de la classe de maternelle et de doter la commune d'une salle des fêtes. Après avoir mené à bien les études nécessaires, les travaux, dont le financement est permis par la vente du presbytère, démarrent en octobre. La rentrée des petits y est prévue pour 1993.



En avril, grâce à un financement créatif et à l'aide d'une foule de bonnes âmes les travaux de rénovation de l'intérieur

de l'Église sont achevés. Pour le Président du Conseil de Fabrique Denis Stahl c'est le soulagement : l'accueil des fidèles est à nouveau possible dans de bonnes conditions.



En juin on fête le centenaire du Crédit Mutuel de Gougenheim. Une plaque commémorative en hommage aux membres fondateurs est dévoilée au cours d'une journée festive qui se terminera par un dîner à la salle polyvalente de Duntzenheim.



Enfin la section Nature de l'ASCSG continue de prendre soin de nos cigognes et de jouer un rôle majeur dans leur réintroduction, l'espèce étant alors très menacée : on dénombre alors 6 couples dans le village, alors qu'il n'y a que 49 couples dans tout le Bas-Rhin !





Poème

Je suis de l'Alsace, de Bernard Guntz

Je suis de l'Alsace, de cette terre féconde
Où l'on ne parle pas français comme tout l'monde.
Je suis de l'Alsace, mon accent me trahit,
Dis-moi, pourquoi est-il objet de moqueries ?
Je suis de l'Alsace, où tout vous émerveille,
Où depuis sa montagne, Sainte-Odile veille.
Je suis de l'Alsace, très heureux de mon sort,
Y penser seulement et mon coeur bat plus fort.
Connais-tu cette Alsace qui s'étire le long du Rhin ?
Où jadis un roi s'exclamait : « Quel beau jardin ! ».
Ses maisons coquettes, ses colombages fleuris,
Ses coteaux de vignes où le raisin mûrit,
Et tous ses châteaux qui se dressent hauts et fiers,
Surplombant partout des forêts de sapins verts.
Ses rivières, ses lacs, ses champs de blés garnis !
Témoignent à tout passant : il fait bon vivre ici !
Je suis de l'Alsace, écoute-moi bien l'ami,
Qui a connu dans le passé les pires ennuis,
Mon grand-père, tiens, tu peux le répéter,
A changé quatre fois de nationalité !
Sais-tu qu'un certain août 1942
Paraissait chez nous un sinistre décret ?
Cent trente mille des nôtres, de force furent enrôlés,
Schirmeck, Struthof, en as-tu entendu parler ?
D'accord avec toi, il faut tourner la page,
Et garder d'chez nous la plus belle image.
Je suis de l'Alsace, le meilleur pour la fin,
Où tout prête à la fête, où l'on ne manque de rien.
Nulle part mieux qu'ici on ne sait réchauffer ton coeur :
Les marchés de Noël, les corsos en fleurs,
Les fameuses Winstube, Saint-Nicolas et ses Mannele,
Sans oublier Pâques et ses Osterlammele.
Je suis de l'Alsace, longtemps, longtemps encore,
J'pourrais vous citer ses richesses, ses trésors.
Ce pays béni où se croisent deux cultures,
Goethe et Descartes, deux pensées y perdurent
Ce n'est certes pas un hasard si elle abrite en son sein,
La Cour des droits de l'Homme, le Parlement Européen.
Cette Alsace, mon cher, efforce-toi de l'aimer
Crois-moi mon ami, elle l'a bien méritée.





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

JANVIER	
Vendredi 13 janvier : Soirée d'accueil des nouveaux arrivants	
MARS	
Vendredi 31 mars : Assemblée générale de l'ASCS	
MAI	
Dimanche 7 mai : Sortie de Printemps de l'ASCS	
JUIN	
Vendredi 1 juin : Fête de l'école	
Samedi et Dimanche 24-25 juin : S'Pompiers Fescht - Célébration du 120 ^{ème} anniversaire du Corps de Gougenheim	
Samedi soir :	Dimanche :
Soirée tartes flambées en musique	Passation de commandement
AOÛT	
Dimanche 13 août : Fête Patronale	
SEPTEMBRE	
Samedi 9 septembre : Fête de la Chorale	
OCTOBRE	
Dimanche 1 ^{er} octobre : Sortie d'Automne de l'ASCS	
DÉCEMBRE	
Dimanche 3 décembre : Repas des aînés	





Diffusion gratuite

Mairie de GOUGENHEIM

Tél.: 03 88 70 57 32

Site: www.gougenheim.fr

Ce bulletin couvre la période de
janvier 2022 à décembre 2022

Directeur de publication :

M. Laurent KRIEGER

Numéro tiré à 150 exemplaires

Reproduction et vente interdite

Parution février 2023

Composition et impression :

Groupe CAR Impression Numérique

Tél.: 03 88 41 88 99

Dépôt légal: février 2023

*Par respect de l'environnement, ce document
est imprimé sur du papier sans chlore certifié
PEFC*